

Sortir du nucléaire

Actualités du nucléaire et de ses alternatives



Sortir du nucléaire... et du déni !

Sommaire

CIGÉO : le plus grand projet inutile, imposé et nuisible du siècle !	P. 3
Contre CIGÉO, les initiatives foisonnent !	P. 6
Paluel : le rafistolage des réacteurs vire déjà au carnage	P. 7
Forte mobilisation contre le redémarrage des centrales belges	P. 8
Accident nucléaire : des aliments radioactifs dans les rayons	P. 9
À vos agendas militants !	P. 11
Actions et vie des groupes	P. 12
Vers une réelle prise en compte judiciaire du risque nucléaire pour les travailleurs ?	P. 15
Franckushima : montrer le nucléaire autrement	P. 16
"Le peuple français peut ouvrir la voie à un monde sans armes nucléaires"	P. 21
Appel : un référendum pour l'abolition des armes nucléaires	P. 22
Vite, des infos !	P. 24
Accident nucléaire : la France n'est pas prête à faire face	P. 27
Uruguay : un pays où 95 % de l'électricité est renouvelable !	P. 28
Les microréseaux électriques solaires	P. 30
Nous avons lu...	P. 33
"La simulation humaine", une ambitieuse saga de Hiroshima à Fukushima	P. 35

Photo de couverture : © Sébastien Bonetti

2016 marque les 30^e et 5^e anniversaires des accidents de Tchernobyl et Fukushima. Alors que ces catastrophes sont toujours en cours, le déni perdure sur leurs conséquences sanitaires. En France, les malades de la thyroïde attendent toujours la reconnaissance de la responsabilité de l'État dans l'omerta organisée dès le passage du nuage de Tchernobyl. Au Japon, on enjoint les habitants de porter le dosimètre avec le sourire - puisque, comme prétendait le responsable du suivi sanitaire à la préfecture de Fukushima, les radiations n'atteignent pas les personnes qui sourient ! Voilà un des mensonges exposés dans l'essai graphique "Franckushima" (p.17).

Alors que l'Autorité de sûreté nucléaire insiste sur la probabilité d'un accident en Europe, auquel notre pays ne pourrait faire face (p.27), EDF pratique la méthode Coué : "Je vous garantis qu'un accident de type Fukushima ou Tchernobyl ne peut pas avoir lieu en France", martelait le 26 avril un directeur exécutif d'EDF sur France Inter. Pourtant, entre le vieillissement des réacteurs, qui va nécessiter des travaux lourds et inédits, et les conditions de travail déplorables de sous-traitants insuffisamment formés, les risques s'accumulent. Résultat : maintenant surviennent des accidents considérés par EDF comme impossibles, comme la chute d'un équipement de 465 tonnes à la centrale nucléaire de Paluel (p.7) !



Ségolène Royal a qualifié les antinucléaires d'"idéologues" et d'"obsessionnels". Mais l'idéologie et l'obsession ne sont-ils pas du côté du gouvernement, qui plébiscite la prolongation des réacteurs au-delà de leur durée initiale de fonctionnement ? Nous ne nous laisserons pas imposer cette folle fuite en avant ! Et nous ne laisserons pas non plus l'industrie nucléaire glisser ses déchets sous le tapis. Rendez-vous le 5 juin à Bure pour une "rando active" pour dire non à l'enfouissement (plus d'informations p.3).

L'aveuglement des autorités ne pourra durer éternellement. Alors qu'EDF traverse une crise financière majeure, même ses salariés remettent en question ses choix. L'impasse nucléaire n'est pas une fatalité : partout, les alternatives continuent à se développer (p.30). De plus en plus de pays font le choix des renouvelables (comme en Uruguay, voir p.28). Il est temps de voir la réalité en face et de changer de modèle !

Le Réseau "Sortir du nucléaire"

Mentions légales :

Revue trimestrielle "Sortir du nucléaire" n°69 mai 2016 - Dépôt légal à parution.
Abonnez-vous pour un an (4 numéros) : 12 €, ou 20 € en soutien sur <http://boutique.sortirdunucleaire.org>
Ou courrier à : Réseau "Sortir du nucléaire" 9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04 (chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire")
Directeur de publication : Patrice Bouveret.
Rédaction en chef : Xavier Rabilloud.
Maquette : Wladimir Quénu.
CPPAP : 0618 G 83296 - ISSN : 1276-342 X
Tirage : 15 000 exemplaires.

Imprimé par Brailly (69) sur papier 100 % recyclé avec des encres à base végétale.

Retrouvez toute l'actualité sur : www.sortirdunucleaire.org

La reproduction d'articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs.

Faites comme le Réseau "Sortir du nucléaire" en souscrivant à l'offre d'électricité à 100 % d'origine renouvelable, garantie sans nucléaire, fournie par Enercoop : <http://www.enercoop.org>

En supplément à ce numéro : 1 bulletin de réabonnement, 1 autorisation de prélèvement

CIGÉO : le plus grand projet inutile, imposé et nuisible du siècle !

IGÉO, un projet démentiel aux risques insensés

Mis en œuvre par l'Andra¹, CIGÉO² c'est le projet d'enfouir en profondeur les déchets nucléaires les plus radioactifs. Il comporterait un site d'enfouissement à 500 m sous terre, d'une surface de 15 km², et est prévu pour accueillir à terme environ 80 000 m³ de déchets de Moyenne et Haute Activité à Vie Longue (MAVL et HAVL).

Un site nucléaire en surface de 70 hectares est également prévu avec une zone de stockage intermédiaire et une usine de reconditionnement et compactage, et cela pendant au moins 130 ans, le temps de remplir le centre. Un puits de ventilation serait relié directement au site en profondeur afin de créer un renouvellement d'air. Bien évidemment les promoteurs de l'enfouissement s'étaient bien gardés de mentionner cette première étape de stockage en surface qui impactera non plus les générations futures mais tous les habitants du coin, dans quelques années, demain.

Ce projet, s'il était réalisé, engendrerait des risques et nuisances multiples, jamais évoqués, jamais exposés. Des camions jour et nuit, une jolie vallée comblée par les verses, des trains de déchets sous les fenêtres, une bombe nucléaire s'étalant progressivement sous les pieds, ou encore des gaz radioactifs recrachés en permanence, bref, de quoi faire fuir tout le monde... Mais n'est-ce pas le but ?

Et puis ça, c'est si tout va bien et c'est sans compter les risques de fuites, de séismes profonds et mouvements de sous-sol, de circulation de l'eau et par là-même de la radioactivité, d'effondrement des galeries... Alors que l'Andra présentait le sous-sol de Bure comme un coffre-fort inébranlable, l'éboulement mortel qui s'est produit le mardi 26 janvier 2016, dans les galeries souterraines du "laboratoire", montre clairement que les doutes émis depuis des années sont justifiés et pose la question de la stabilité réelle de l'argile dans laquelle pourrait être creusé CIGÉO.

Une population piétinée et des terres accaparées, l'exemple de Mandres-en-Barrois

Pour son projet, l'Andra a déjà accaparé 3000 hectares : 2000 ha de forêts et 1000 ha de terres agricoles notamment avec l'aide de la SAFER³. Objectif ? Avoir un capital foncier suffisamment important pour construire sa poubelle et réaliser les échanges nécessaires afin d'obtenir les terres dont elle ne dispose pas. C'est ce qu'elle essaye de faire depuis plusieurs années avec le bois communal de Mandres, l'un des cinq villages concernés par CIGÉO, afin d'y installer les puits de ventilation (là d'où sortiraient l'hydrogène et la radioactivité).



Un référendum a déjà eu lieu dans ce village en janvier 2013 au cours duquel les habitant-e-s s'étaient largement opposé-e-s à l'échange de bois au profit de l'Andra et ce malgré les nombreux avantages et cadeaux offerts par cette dernière⁴. Face à l'opposition des habitant-e-s, changement de méthode : l'échange de leur bois de 220 ha contre celui de Bonnet de 307 ha est voté en conseil municipal, le 2 juillet 2015 à 6 h du matin (!), avec 7 voix pour, 4 contre. Une trentaine de militants et d'habitant-e-s étaient présent-e-s pour montrer leur opposition. Le fait que certains élus aient travaillé, travaillé ou ont de la famille qui travaille pour l'Andra, les permis de chasser, de cultiver en attendant la prise effective des terres..., n'est sûrement pas étranger à ce passage en force.

En août 2015, 31 habitant-e-s décident alors de déposer un recours gracieux auprès du maire et du préfet de Meuse afin d'annuler la délibération. Sans réponse. Quatre d'entre eux l'attaquent alors au tribunal administratif et organisent deux réunions publiques afin d'échanger et d'expliquer leur démarche. En attendant l'Andra a obtenu la forêt, l'Office national des forêts a réalisé la distraction du bois mais ordonné que celui-ci ne soit exploité que si l'autorisation de création de CIGÉO devenait effective. Une veille attentive de la forêt est donc menée pour s'assurer que des travaux préparatoires que l'Andra affectionne tant ne sont pas réalisés. Et tout reste possible pour les habitant-e-s de Mandres qui veulent garder leur forêt, leur patrimoine, qui refusent de voir les déchets radioactifs venir polluer le territoire qu'ils font vivre.

Démocratie bafouée : un mal profond

On ne fera pas l'injure ici au lecteur ou à la lectrice antinucléaire de lui expliquer combien notre

Le 15 novembre 2015, une première action "semis radieux" a eu lieu sur des terrains convoités par l'Andra.

Notes :

1 : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

2 : Centre Industriel de stockage CÉologique

3 : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

4 : voir <http://burestop.free.fr/spip/spip.php?article508>





Dimanche 17 avril 2016, près de la gare de Luméville, action "semis radieux". Le collectif Terre de Bure colle des patates à l'Andra en semant des pommes de terre dans les champs qu'elle convoite.

Notes :
5 : EDF, Areva et CEA

démocratie est malmenée. Chacun-e le sait, et souvent le vit, néanmoins le cas de Bure frappe par l'ampleur du mal et donc par la nécessité de réagir. Chacun-e garde en mémoire le sordide épisode du "débat public" de 2013, où les populations étaient invitées à s'exprimer sur l'enfouissement alors que ça n'avait aucune utilité, aucun pouvoir, puisqu'enfouir était déjà imposé par la loi de 2006.

Plus récemment, la loi de transition énergétique et la loi Macron allaient donner à voir un ballet sidérant. Comment court-circuiter une loi programmée (sur les modalités de réversibilité dans un dépôt à CIGÉO) et dont les débats incontournables s'avèrent fort gênants ? Par le recours à un tour de passe-passe, en glissant discrètement un amendement "réversibilité" dans une loi X ou Y.

La manipulation éventée, l'amendement retoqué, il est des manipulateurs qui insistent. On vit une ribambelle d'amendements, pas moins de quatorze (!) jetés à la porte mais repassant par la fenêtre, la cheminée, la cave, portés par des députés ou sénateurs sans scrupule aucun : Le Déaut, Sido, Adnot, Longuet, etc. Les mêmes qui sont membres ou chefs de l'OPECST, cet office parlementaire chargé d'apporter les bonnes informations aux députés et sénateurs sur le nucléaire par exemple !

Le dernier coup fut porté par un ministre, Macron, qui profitait d'un 49-3 verrouillant le texte déposé pour réintroduire CIGÉO dans sa loi. Bingo... sauf que le Conseil constitutionnel a rejeté cet été la manœuvre. Mais les partisans du projet ne désarment pas. Le député Le Déaut propose, fin 2015, un nouveau projet de loi à l'Assemblée. Celui-ci n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour ? Qu'à cela ne tienne, son comparse nucléocrate Longuet dépose

un projet de loi au Sénat. Celle-ci sera examinée le 17 mai, mais pour le moment elle n'est pas à l'agenda de l'Assemblée. Le feuilleton législatif autour de CIGÉO est loin d'être terminé...

Un territoire acheté et colonisé sous couvert d'accompagnement économique

Pour imposer l'enfouissement et favoriser l'acceptabilité sociale de ce projet démentiel, l'État a mis en place un GIP (Groupement d'intérêt public) qui distribue 30 millions d'euros par an, par département. Rien que ça ! Ce fond, alimenté par les producteurs de déchets⁵, est censé servir à accompagner le territoire sur le plan économique. Mais depuis quelques années, on voit fleurir en Meuse et Haute-Marne de nombreux projets nucléaires, portés par ces mêmes producteurs de déchets... et bien souvent financés par le GIP ! L'objectif est à peine caché : mettre les deux départements concernés sous perfusion d'une mono-industrie nucléaire.

À Velaines (55), EDF a implanté une plateforme logistique dédiée à la maintenance des centrales nucléaires françaises. Le 8 janvier, Jean-Bernard Lévy, patron d'EDF, a officiellement annoncé l'extension de 30 000 m² du site, soit un doublement de ses capacités.

À Void-Vacon (55), Areva a construit une plate-forme de nuitée pour camions de transports de pièces mécaniques. Mais très vite, cette base est transformée en catimini en plaque tournante d'un trafic de convois de matières et déchets nucléaires, dévoilée grâce à la vigilance d'habitant-e-s et militant-e-s. Un ballon d'essai grandeur nature avant qu'elle ne fasse partie intégrante du dispositif de transport routier vers CIGÉO ?



À Saint-Dizier (52), EDF prévoit de renforcer encore sa présence en construisant une base de maintenance pour les pièces contaminées issues de nos centrales nucléaires. D'une superficie de 18 000 m², ce nouveau site nucléaire, dont les travaux devraient débiter cette année, pourrait être mis en service dès la fin 2017.

Un prototype à caractère industriel piloté par le Commissariat à l'Énergie Atomique et "aux Énergies Alternatives" (CEA) a également été installé à Saudron (52), juste à côté de Bure. Il a pour ambition de produire du diesel de synthèse et autres sous-produits à partir de biomasse fraîche : 90 000 tonnes de bois brut pour alimenter 3000 véhicules par an, autant dire rien du tout ! En consommant au passage l'équivalent électrique d'une ville de 30 000 personnes. Au final donc, un rendement énergétique de 30 %, ce qui signifie que 7 arbres sur 10 partiraient en poussières et en fumées. Tout en relarguant dans l'air et dans l'eau 32 000 m³/an d'effluents, soit une piscine olympique par mois. L'État et les collectivités accepteraient d'y gaspiller 270 millions d'euros d'investissement, si le projet va à son terme, pour accoucher d'un accompagnement économique du projet CIGÉO à Bure qui a tout du greenwashing.

Et la liste des sites nucléaires ou projets liés est encore longue : archives EDF et Areva, centre de formation EDF à Saint-Dizier, création dans les centres de formations de cursus dans le nucléaire ou pour devenir agent de sécurité...

Il n'y a pas de déchets à Bure, mais sur le terrain l'Andra avance

Pour pouvoir accéder aux terrains privés, la préfecture a publié ces derniers mois plusieurs arrêtés autorisant la pénétration sur les propriétés pour la réalisation de fouilles, de relevés et études de données. En 2015, ont fleuri des chantiers de fouilles archéologiques, des travaux préparatoires à une déviation de route, le lancement de la concertation autour d'un projet de transformateur électrique, la réhabilitation d'une ancienne voie ferrée, des coupes commençant à saccager les forêts...

De nombreux agriculteurs bénéficiant de baux précaires sur les terres acquises par l'Andra directement ou via la SAFER sur la zone destinée à la future descenderie, se sont, eux, vus notifier le retrait de ces terres après les moissons de fin août.

Des coûts sous-évalués

Depuis le début, le chiffrage de CIGÉO bute sur des zones de flou considérables. Pour les besoins d'un recours contre les conclusions du débat public, le Réseau "Sortir du nucléaire" demande il y a quelques mois à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) la transmission d'un avis où elle jugeait optimiste le coût de 34,5 milliards d'euros avancé par l'Andra, lui reprochant de ne pas prendre en compte l'intégralité des coûts de Cigéo.

L'ASN refuse. Nous saisissons alors la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), qui tranche en notre faveur, forçant l'ASN à rendre public ce fameux document. Celui-ci étant lié à un processus d'évaluation des coûts du projet, différents documents, jusque là tenus secrets, sont alors publiés, notamment l'évaluation faite par l'ANDRA (34,5 milliards d'euros) et celle des exploitants (20 milliards).

Quelques jours plus tard, Ségolène Royal tranche en "coupant la poire en deux" (25 milliards), cédant à la pression des exploitants nucléaires en pleine déroute. Mais ce projet est financièrement insupportable et cette estimation est très loin du compte.



Poursuivons la résistance !

Un projet impossible à chiffrer, un accident bien gênant, un débat parlementaire annoncé mais qui tarde à arriver, CIGÉO a du plomb dans l'aile, d'autant que l'acceptabilité sociale du projet est loin d'être acquise. Depuis quelques années, la résistance locale s'intensifie à nouveau et les initiatives foisonnent. Les mois à venir sont cruciaux pour contrer CIGÉO et le moment est venu de renforcer cette lutte en faisant de CIGÉO un enjeu pour l'ensemble du mouvement antinucléaire. "Déchets nucléaires, surtout ne pas enfouir, arrêter d'en produire !"

Texte collectif coordonné par Laura Hameaux avec la participation de BureSTOP55, BZL, Cedra, Mirabelle-LNE et du Réseau

Soutenez la lutte

Pour continuer la lutte et apporter un soutien financier, juridique et logistique aux collectifs, associations et personnes mobilisées contre CIGÉO, nous avons besoin de vous !

Pour faire un don, rendez-vous sur : sortirdunucleaire.org/soutenez-nous ou utilisez le bulletin de soutien sur le feuillet qui accompagne cette revue.

Contre CIGÉO, les initiatives foisonnent !

Contre CIGÉO, les initiatives foisonnent

Des associations et collectifs mobilisés depuis des années avec le soutien du Réseau : l'Asodedra, Bure-Stop 55, le CEDRA, l'EODRA, Mirabelle-LNE, les Habitants vigilants de Gondrecourt et de Void-Vacon...

La Maison de résistance à la poubelle nucléaire : ouverte à tout-e-s, formidable espace de rencontres, d'échanges et de propositions d'alternatives au nucléaire et à son monde, cette Maison a pour ambition de devenir l'épine dans le pied des nucléocrates.

Un nouveau lieu pour la lutte : l'ancienne gare de Luméville où a été organisé le camp VMC cet été. De nombreux travaux y ont été réalisés depuis le printemps 2015 et plusieurs personnes y sont maintenant installées.

Un groupe de travail juridique : il assure une veille sur le dossier et les décisions relatives à CIGÉO, dépose des recours pour tenter de bloquer le projet et apporte conseil et aide aux habitants.

Le collectif Terre de Bure : il s'est cristallisé en 2015 à l'occasion d'une discussion contre l'accaparement des terres et réunit différentes composantes de la lutte contre CIGÉO bien décidées à se réapproprier le territoire des mains voraces de l'État. Il a organisé deux actions semis-radieux et ensemencés des champs convoités par l'Andra.

Une Assemblée de lutte : une Assemblée pour tout-e-s, habitant-e-s des environs, ami-e-s de plus loin, associations en lutte, toutes les personnes qui se sentent concernées et souhaitent se renseigner, prêter main forte !

Des films indépendants pour mieux comprendre le problème des déchets, comme À Bure pour l'Éternité ou Poubelle la Vie. À découvrir sur www.bure-lefilm.fr/ et <https://vimeo.com/125342914>

Maison de Résistance recherche permanent-e-s !

Ils ne le feront pas leur centre ! Entre dérouté économique et résistance locale, c'est le moment de mettre les bouchées doubles pour en finir définitivement avec ce projet, la corruption qui va avec, le nucléaire et son monde.

La Maison de résistance contre la poubelle nucléaire de Bure est l'un de ces méga-outils dont on dispose pour lutter contre ce projet. C'est un lieu ouvert où vous êtes toujours les bienvenu-e-s.

Nous sommes aussi à la recherche de personnes ayant assez de temps libre pour venir s'installer quelques mois dans ce lieu magique. En effet, le fonctionnement de l'association nécessite un certain suivi et un travail de coordination avec les différentes associations ou collectifs qui luttent contre le méga-projet-poubelle.

Pour cela, nous relançons un appel à permanent-e-s. Il s'agit de vivre à la Maison de résistance, participer aux réunions des collectifs environnants, répondre ou faire suivre les sollicitations des groupes extérieurs qui veulent venir à la Maison...

Bien évidemment cela laisse aussi du temps pour concrétiser de nouvelles idées selon les envies de chacun-e. Plusieurs personnes vivent déjà sur ce lieu de manière plus ou moins régulière mais nous avons besoin d'une ou plusieurs personnes pour s'engager sur un temps défini. L'idéal pour cela est de nous contacter ou de passer à la Maison.

Contact : leherissonvengeur@gmail.com

Vous être contre CIGÉO ? Alors dites-le !

Participez à la pétition-photo initiée par la coordination Bure Stop

Prenez des photos dans votre entourage familial, amical, associatif, dans votre quartier... Cette pétition-photo est une occasion unique pour informer sur le projet d'enfouissement des déchets nucléaires et motiver du monde à le refuser.

Éditez l'affiche "CIGÉO-Bure, je dis non" que vous trouverez ici : www.flickr.com/photos/petition-anti-bure

Portez ce panneau et prenez la photo en haute définition, en portrait – de préférence individuelle et très cadrée sur la personne (les mineurs doivent être photographiés avec un de leurs parents ou tuteur).

Envoyez-nous vos photos en précisant la commune et la date de prise de vue. Pour quelques photos, directement à l'adresse petition.bure@yahoo.fr ; pour une série de photos, les transférer via un service de transfert de gros fichier.

Réservez votre dimanche 5 juin et rejoignez la mobilisation "200 000 pas à Bure" (+ d'info au dos de la revue)

Accompagnez nous à Notre-Dame-des-Landes les 9 et 10 juillet, lors du rassemblement estival des opposants au projet d'aéroport organisé par la Coordination des opposants. Bure est la lutte à l'honneur cette année !



Paluel : le rafistolage des réacteurs vire déjà au **carnage**

Problèmes en série, contamination de travailleurs, facture astronomique : alors que le gouvernement souhaite prolonger la durée de fonctionnement des centrales, les travaux commencent sous de mauvais auspices.

À la centrale nucléaire de Paluel, un accident "impossible"...

Bâoum ! Ce 31 mars, les sous-traitants chargés de la maintenance ont sursauté dans les vestiaires du réacteur 2 de Paluel (Seine-Maritime). Sept étages plus bas, lors d'une opération de manutention, un générateur de vapeur usagé, mastodonte de 22 mètres de long et 4,65 tonnes, venait de basculer de toute sa hauteur, s'écrasant sur une piscine de déchargement de combustible.

Sérieusement endommagé par ce choc comparable à un séisme, le réacteur ne redémarrera pas de sitôt. Penaud, le patron de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire avoue que cet accident n'était pas prévu... car considéré comme impossible !

Depuis son arrêt pour travaux de maintenance en mai 2015, la centrale de Paluel, déjà réputée pour connaître des problèmes réguliers, a été le théâtre de pas moins de 22 "incidents" plus ou moins graves. En particulier, en juillet 2015, suite à une opération effectuée dans la précipitation, un feu de titane s'est déclenché sur un condenseur situé en salle des machines ; maîtrisé au bout de 6 heures, il avait au passage abîmé sérieusement les équipements situés alentour. Et le 14 avril 2016, un nouveau départ de feu a déclenché le plan d'urgence interne et l'intervention des pompiers... dont le camion s'est couché sur la route à son arrivée à la centrale !

Des dysfonctionnements qui préfigurent les problèmes à venir

Ces problèmes en série pourraient donner un avant-goût de ce qui risque de se reproduire sur l'ensemble du parc d'ici quelques années. C'est en effet ce réacteur n°2 de la centrale de Paluel qui a inauguré le cycle du "Grand Carénage", ce programme de travaux de maintenance et de réfection censé notamment intégrer les normes de sûreté post-Fukushima et permettre la prolongation des vieux réacteurs au-delà de 40 ans. Dans ce cadre, des opérations lourdes et parfois inédites sont prévues, dans un contexte organisationnel qui s'avère de plus en plus difficile.

En effet, la pyramide des âges d'EDF est telle qu'une part importante des agents est partie ou doit partir en retraite dans les prochaines années, sans qu'une véritable transmission ait pu avoir lieu. Ce problème s'accroît avec le recours massif à la sous-traitance, qui concerne maintenant 80 % des



DR

opérations de maintenance. Avec le phénomène de la sous-traitance en cascade, le turn-over sur les chantiers et le recours à des prestataires mal payés et mal formés est monnaie courante. Sachant qu'EDF tend à réduire au maximum le temps des arrêts pour maintenance, pour réduire son manque à gagner, réaliser correctement l'ensemble des tâches demandées dans le délai donné devient alors mission impossible pour les travailleurs.

C'est alors un cercle vicieux qui s'enclenche : les opérations mal faites déclenchent des incidents, qui nécessitent de nouveaux arrêts et travaux, travaux qui sont alors réalisés dans la précipitation pour limiter le temps d'arrêt et en recourant aux prestataires les moins chers...

En 2014, le patron de l'Autorité de sûreté nucléaire estimait que la moitié des incidents relevait d'une "non-qualité de la maintenance" et avertissait qu'EDF semblait déjà "débordée par les travaux qu'elle avait elle-même décidée". Et de préciser : "Ce défaut de maîtrise sera encore plus préoccupant dans 3 ou 4 ans, quand EDF envisage de faire le "grand carénage", des opérations encore plus lourdes" ¹.

La centrale de Paluel, où les syndicats avaient déjà dénoncé des conditions de travail déplorables et mis en garde contre le défaut de compétence de l'entreprise prestataire sélectionnée pour la manutention du générateur de vapeur ², constitue une parfaite illustration de ce phénomène. Censés renforcer la sûreté, les travaux qui y ont été menés depuis le début du "Grand Carénage" n'ont fait qu'empirer la situation et dégrader la fiabilité des équipements, générant au passage un stress non négligeable pour les travailleurs.

Un rafistolage illusoire et ruineux

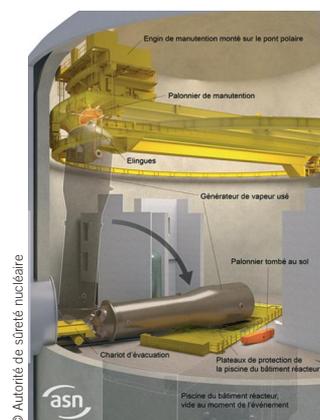
Indépendamment de la (mauvaise) qualité des travaux, l'idée même d'une remise à neuf des réacteurs s'avère illusoire. Dans un réacteur, de

La seule photo disponible du générateur de vapeur tombé.

Notes :

1 : Propos rapportés lors d'une audition dans le cadre de l'enquête parlementaire sur les coûts de la filière nucléaire.

2 : Voir le communiqué de la CGT Mines-énergie : <http://www.fnme-cgt.fr/index.php/communiques/paluel-accident-de-manutention-d-un-generateur-de-vapeur>



© Autorité de sûreté nucléaire

nombreux équipements vulnérables au vieillissement ne sont pas remplaçables et très difficilement réparables : cuve des réacteurs (qui devient plus fragile), enceinte en béton (qui devient poreuse), câbles enterrés ou coulés dans le béton... L'obsolescence frappe également de nombreux équipements pour lesquels les pièces de remplacement ne sont tout simplement plus fabriquées depuis longtemps.

C'est vrai qu'il y a de quoi être abattu...



EDF continue pourtant de soutenir que ses réacteurs peuvent tous, moyennant travaux, être prolongés jusqu'à 60 ans. Tout en prétendant maintenir sa promesse de réduction de la part du nucléaire, le gouvernement a repoussé à 2019 la décision concernant d'éventuelles fermetures de centrales autres que Fessenheim. D'ici là, de nombreux réacteurs pourraient subir ce programme de rafistolage, EDF invoquant alors un nécessaire amortissement des sommes investies pour refuser leur fermeture.

Ces travaux suicidaires au regard de la sûreté le sont tout autant d'un point de vue économique. Selon la Cour des Comptes, ce "Grand Carénage" aussi vain que dangereux pourrait engloutir 100 milliards d'euros d'ici à 2030, un chiffre qui ne prévoit sans doute pas les surcoûts entraînés par les avaries à répétition. Alors qu'EDF fait face à une situation de quasi-faillite et devra débours des sommes importantes pour la construction de l'EPR d'Hinkley Point et le démantèlement des centrales arrêtées, qui financera ces travaux ? Le bon sens exigerait d'arrêter les frais et de consacrer ces sommes à une reconversion en urgence vers les énergies renouvelables.

Charlotte Mijeon

Forte mobilisation contre le redémarrage des centrales belges

Fissures, actes de sabotage, vieillissement... Les centrales belges cumulent les avaries, mais le gouvernement veut les faire fonctionner à tout prix. La contestation s'organise.

Les centrales belges de Doel et Tihange, gérées par une filiale d'Engie, n'ont rien à envier à Fessenheim et au Tricastin. Alors que Doel 1 et 2 ont atteint leur limite d'âge, fixée à 40 ans, une loi votée in extremis a prolongé leur fonctionnement pour dix années supplémentaires.

Quant à Doel 3 et Tihange 2, elles ont été arrêtées pendant près de deux ans suite à la découverte sur leurs cuves de "microfissures" (dont certaines atteignaient 18 cm de long !). L'AFCN (autorité de sûreté nucléaire belge) a autorisé leur redémarrage à l'automne 2015. Dès lors, pannes, fuites et incendies se sont enchaînés.

S'abritant derrière le feu vert controversé de l'AFCN, le gouvernement agite la menace du black-out et taxe les critiques d'"idéologiques". Mais ce passage en force n'est pas apprécié. L'association Nucléaire Stop Kernenergie a lancé une action en justice contre le redémarrage de Doel 3 et Tihange 2, suivie par les villes néerlandaise et allemande de Maastricht et Aix-la-Chapelle, qui ont déposé un recours devant le Conseil d'État. Les ministres allemandes et luxembourgeoises de l'Environnement ont protesté publiquement contre ce "rafistolage".

Plus de 1150 000 personnes ont déjà signé une pétition lancée par Avaaz demandant une étude d'impact transfrontalière et l'arrêt des centrales. Les associations Bond Beter Leefmilieu et Inter Environnement Wallonie ont également introduit un recours devant le Conseil constitutionnel belge pour faire annuler la loi de prolongation.

La prise de conscience du gouvernement viendra-t-elle de la menace terroriste ? Juste après les attentats de Bruxelles, un important dispositif policier a été déployé près des centrales et une partie des agents ont été évacués. La menace est loin d'être théorique : comme l'ont montré les perquisitions, la cellule terroriste de Molenbeek surveillait de près les allées et venues du chef du Centre d'Études Nucléaires de Mol.

Des cas de radicalisation parmi les agents et sous-traitants de Doel et Tihange avaient déjà été relevés. Et en août 2014, Doel 4 avait déjà été victime de sabotage. Le coupable travaille peut-être toujours sur les lieux...

Charlotte Mijeon

Accident nucléaire : des aliments radioactifs dans les rayons

Limites excessivement élevées, en particulier pour les enfants, rapport de complaisance, truffé d'erreurs, rédigé par des experts agissant sous couvert d'anonymat : la façon dont sont fixés les niveaux de contamination radioactive maximaux admissibles dans les aliments en dit long sur le peu de cas que la Commission et les États européens font de notre santé.

En cas d'accident nucléaire, la consommation d'aliments contaminés est une voie d'exposition majeure à la radioactivité. Dans la préfecture de Fukushima, l'activité de certains végétaux a atteint plusieurs millions de Bq/kg. Avec seulement quelques grammes d'aliments, un enfant pouvait recevoir une dose de rayonnement supérieure à la limite maximale admissible sur un an !

Les limites autorisant la commercialisation sur le marché européen sont fixées dans des règlements d'application obligatoire dans tous les États membres. Il s'agit de limites prédéfinies qui entreront en vigueur en cas d'accident ou d'attentat provoquant une contamination majeure de l'environnement.



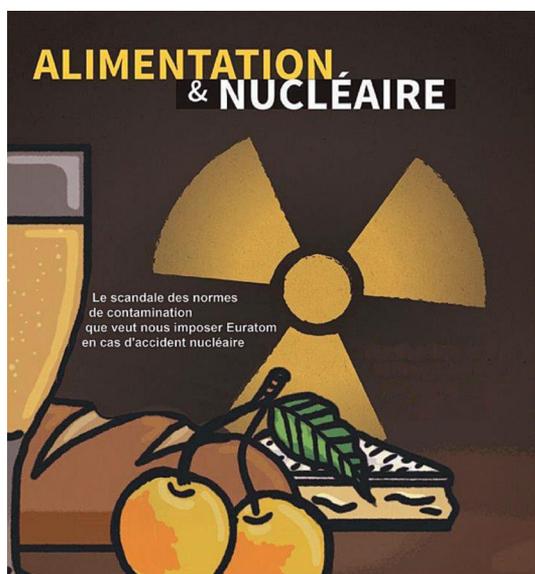
DR

bien-fondé des limites. Il s'agit d'un rapport datant de 1998, référencé Radiation Protection 105 et rédigé par le groupe d'experts établi au titre de l'article 31 du traité Euratom. Ce traité à vocation pro-nucléaire place ces experts en situation de quasi-monopole pour toutes les questions de radioprotection.

Le scandaleux rapport des experts Euratom

Le rapport "scientifique" censé justifier les limites applicables aux aliments est entaché d'anomalies gravissimes qui vont toutes dans le même sens : sous-évaluer très fortement les doses de rayonnement. Voici quelques exemples éloquentes.

Une contradiction majeure : pour définir les limites de contamination, les experts ont retenu une hypothèse de 10 % d'aliments contaminés. Pour justifier ce choix, ils invoquent le retour d'expérience de Tchernobyl : ces 10% correspondent à "des accidents survenant dans des conditions similaires à Tchernobyl eu égard au type et à l'éloignement de la zone affectée". Or, quand les experts rédigent leur rapport, la centrale de Tchernobyl est à plus de 1000 km des frontières de l'Europe ! Comment peut-on retenir un tel critère d'éloignement pour des limites applicables à tout accident conduisant à une contamination majeure, et donc, en priorité, à un accident survenant au cœur de l'Europe ?



© Vosges Alternatives au Nucléaire

Au cours de ces dernières années, la Commission européenne a dû engager une procédure de révision des limites définies en 1987 - 1990, des limites très élevées, adoptées sous la pression de la France. Après plus de 25 ans d'attente, le projet de révision ne contient que des mises à jour juridiques : il reconduit sans changement les limites établies pour les cinq catégories d'aliments et les quatre groupes des radionucléides.

La CRIIRAD a évalué les niveaux de dose associés à ces limites et découvert des résultats 10 fois, cent fois supérieurs à ce qu'affirment les responsables européens. Les niveaux de risque sont totalement inacceptables, en particulier pour les enfants. Pour comprendre l'origine des écarts, il faut analyser le rapport d'expertise qui est censé démontrer le



DR



DR

Les principaux éléments du dossier sont en ligne sur le site de la CRIIRAD : <http://www.criirad.org/aliments-nma-accidentnucleaire/sommaire.html>

Notes :

1 : Par exemple les patates douces, l'ail, les câpres, le poivre, les condiments, les truffes, les huiles essentielles...

2 : La lettre de la CRIIRAD au Président de la République demandant des explications sur le rôle joué par la France est encore en attente d'une véritable réponse.

3 : La lettre de la CRIIRAD au Président de la République demandant des explications sur le rôle joué par la France attend encore une réponse sur le fond.

Un mensonge éhonté : Le règlement fixe des limites pour les "liquides alimentaires" (eau en bouteille, vin, bière, jus de fruits, etc.) et précise en note que ces valeurs s'appliquent également à l'eau du robinet, étant donné qu'elles tiennent compte de la consommation courante d'eau potable. C'est totalement faux : les tableaux mentionnent bien des consommations courantes (1,6 L par jour pour un adulte et 68 cl/j pour un nourrisson) mais les experts utilisent ensuite un coefficient qui permet de diviser ces valeurs par 100 ! Au final, les limites sont dimensionnées pour une ou deux gorgées d'eau par jour ! Avec des quantités aussi faibles, on peut évidemment accepter des niveaux de contamination très élevés. CQFD.

Une lacune impardonnable : les experts n'ont pas jugé utile d'évaluer les doses que l'iode ¹³¹ allait induire pour la thyroïde des consommateurs. Il est déjà choquant d'accepter de l'iode radioactif dans les aliments, alors qu'il suffit d'attendre la disparition par décroissance de ce radionucléide à courte demi-vie, mais si l'on fixe des limites, la moindre des choses est de vérifier son impact, en particulier pour les enfants. Les experts auraient-ils "oublié" l'augmentation dramatique de l'incidence des cancers de la thyroïde chez les personnes exposées pendant leur enfance ? Les calculs conduits par la CRIIRAD indiquent des doses à la thyroïde qui peuvent dépasser 250 mSv pour les enfants en bas âge alors que le seuil d'intervention recommandé par l'OMS pour l'administration d'iode stable est de 10 mSv !

Un oubli incroyable : le règlement définit, pour les aliments dits de moindre importance¹, des limites 10 fois supérieures à celles des aliments de base. (20 000 Bq/kg en iode ¹³¹, 12 500 Bq/kg en césium ¹³⁷ !) mais les "experts" ont "oublié" de les prendre en compte dans leurs calculs de dose !

Forte mobilisation mais les États persistent et signent

La gravité et l'accumulation des anomalies donne vraiment envie de connaître l'identité des experts qui ont rédigé le rapport. Les demandes de la CRIIRAD se sont heurtées aux refus réitérés de la Commission européenne. Pour obtenir la levée du secret, une plainte a été déposée auprès de la médiatrice européenne. Elle a été jugée recevable et des investigations sont en cours. Rien n'est encore gagné pour le dossier des aliments mais pour l'avenir, la Commission a dû faire des concessions et il semble acquis que les experts ne pourront plus opérer sous couvert d'anonymat.

Tout au long de l'année 2015, la CRIIRAD s'est également efforcée d'informer et d'alerter l'opinion publique : la pétition demandant la refonte complète, transparente et démocratique de la réglementation a recueilli près de 34 000 signatures. Forte de cet appui, la CRIIRAD a multiplié les démarches auprès des décideurs : Commission et Parlement européens, groupes de travail,

représentants des 28 États au sein du groupe des questions atomiques, autorités françaises...

Rien n'y a fait ! Le 15 janvier 2016, le Conseil de l'UE a adopté le nouveau règlement (n°2016-52-Euratom) qui est entré en vigueur le 9 février dernier. Il reconduit sans aucun changement toutes les limites de 1987-1990.²

Les améliorations, pourtant insuffisantes, obtenues du Parlement européen ont été balayées. Ce n'est pas par ignorance : les décideurs étaient parfaitement informés des constats de la CRIIRAD et les débats ont été très âpres. Deux États seulement, l'Allemagne et l'Autriche³, ont souhaité une révision à la baisse des limites mais ils ont dû batailler ferme pour empêcher une révision... à la hausse ! Ils n'ont pas tout à fait réussi : le nouveau règlement stipule que les limites applicables en Europe ne pourront pas excéder celles qu'il définit en annexe, mais il autorise les États membres à solliciter une dérogation leur permettant d'appliquer des valeurs plus élevées aux aliments consommés sur leur territoire.



DR

Vivre en zone contaminée et consommer des aliments contaminés

Le choix des autorités en matière de normes alimentaires est cohérent avec le concept de "développement durable en zone contaminée" élaboré par le lobby nucléaire français et intégré dans les recommandations de la CIPR. La directive 2013/59/Euratom permet désormais aux États de se référer à une dose de 20 mSv/an pour décider si les habitants des zones contaminées peuvent y vivre ou s'il faut les reloger. C'est 20 fois le niveau de risque maximum admissible en situation normale, lui-même bien trop élevé ! Quand surviendra le prochain accident, les populations ne pourront compter que sur elles-mêmes et leur marge de manœuvre sera très étroite. Il faut agir dès maintenant pour éviter d'y être confronté.

Corinne Castanier (CRIIRAD)

À vos agendas militants !

Sans plus attendre, notez les dates de deux prochains temps forts de la lutte antinucléaire avec les rencontres d'été du Réseau du 19 au 23 août à Avignon et les 1er et 2 octobre à Flamanville pour un grand week-end de mobilisation contre l'EPR ! Venez en force !

En août prochain, retrouvons-nous à Avignon pour les rencontres d'été du Réseau !

Suite au premier congrès du Réseau, qui a eu lieu en février dernier, de nombreuses personnes se sont exprimées en faveur d'un plus grand nombre de moments d'échange, de partage et de débats au sein de la fédération.

Cette volonté a été entendue par le nouveau Conseil d'Administration du Réseau, qui a décidé d'impulser l'organisation de rencontres d'été, qui n'avaient pas eu lieu depuis l'été 2010. Ces rencontres se dérouleront à Avignon pendant quatre jours, entre le 19 et le 23 août, au Parc des Libertés. Ce parc de 5 hectares est un îlot de nature situé à seulement 5 km du centre historique d'Avignon.

La philosophie de ces rencontres est de se rassembler pour un temps de pause pendant la période estivale, pour échanger, partager, se relaxer, s'amuser, s'exercer, se former et s'activer contre le nucléaire et pour les alternatives.

Nous enverrons bientôt aux groupes et sympathisants du Réseau un bulletin d'inscription à ces journées, mais sans attendre, notez ces dates dans votre agenda, nous serons ravis de vous compter parmi nous lors de ces rencontres !

Nous pouvons aussi vous dire que le forfait journalier se situera autour de 35 euros par personne, ce qui comprendra un emplacement de camping, trois repas par jours et l'accès aux sanitaires. Par ailleurs, un tarif très abordable sera proposé pour les enfants, qui pourront également bénéficier d'animations lors de ces journées.

Si vous avez déjà des questions, n'hésitez pas à nous contacter sur cette adresse : inscriptions_journeesdete@sortirdunucleaire.fr

Toutes et tous à Flamanville les 1er et 2 octobre pour dire NON à l'EPR !

Les 1er et 2 octobre prochain à Flamanville aura lieu un grand week-end de mobilisation contre l'EPR organisé par le CAN-Ouest qui réunit des associations, partis politiques et particuliers, tous conscients des dysfonctionnements et des conséquences du nucléaire sur le plan de la santé, de l'économie, de la préservation de l'environnement. Aujourd'hui la filière nucléaire est à la peine :

AREVA plonge dans un gouffre financier dû pour partie à des acquisitions très douteuses (affaire UraMin) mais aussi aux sept années de retard sur le chantier de l'EPR d'Olkiluoto (Finlande). La baisse du marché du retraitement aggrave son déficit.



EDF a pendant des années acquis de façon aventureuse des entreprises étrangères et donc mobilisé ses réserves financières. Elle est endettée à hauteur de 37 milliards d'euros. Depuis la catastrophe de Fukushima, l'entreprise doit maintenant adapter ses centrales aux nouvelles normes et entame "le grand carénage" qui devrait coûter 110 milliards d'euros selon la Cour des comptes.

Pour sauver le soldat AREVA, le gouvernement demande à EDF de lui racheter sa branche "réacteurs" pour 2,5 milliards d'euros. Le projet des deux EPR d'Hinkley Point (Royaume-Uni) est tellement colossal (23,2 milliards d'€) que le directeur financier d'EDF, Thomas Piquemal, a démissionné le 7 mars 2016. Et la valeur EDF continue inexorablement de tomber à la Bourse...

Si on rajoute à cette collection de désastres tous les autres chantiers nucléaires en France : le projet CIGÉO de centre d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, le chantier du réacteur ASTRID à Marcoule et celui d'ITER à Cadarache, il y a de quoi réagir !

C'est ce que fait le CAN-Ouest en appelant le plus grand nombre à se rassembler à Flamanville les 1er et 2 octobre, pour mettre un point d'arrêt à cet engrenage et pour dire stop au nucléaire !

Le CAN-Ouest appelle aussi tou-te-s les militant-e-s et sympathisant-e-s à soutenir massivement cette mobilisation, en participant aux campagnes de diffusion de tracts, d'affichage, en soutenant financièrement ou en étant bénévole ! Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site du CANO : www.can-ouest.org dans la rubrique "Promotion et soutien".

Ça bouge dans le Réseau !

Quelques moments forts sur le terrain

Impossible de parler de tout, mais voici en bref, quelques temps forts passés ou à venir, en complément des actions mises en lumière dans les autres pages de cette revue. Pour alimenter cette rubrique, merci d'écrire par e-mails à **Mélanie Seyzériat**, coordinatrice nationale des groupes et actions. Contact : mobilisations@sortirdunucleaire.fr

Stoppons Tchernocampus !

Sortir du nucléaire Pays nantais était présent jeudi 15 octobre 2015 lors de l'inauguration de Technocampus Océan, ou plutôt "Tchernocampus" tant ce bâtiment constitue un cadeau fait à l'industrie nucléaire. Des tracts informatifs ont pu être distribués à tous les participants à cette inauguration. "Technocampus Océan" est un bâtiment de 17 000 m² de bureaux et d'ateliers construit à Bouguenais, près de l'aéroport Nantes Atlantique, par le Conseil régional des Pays-de-la-Loire et financé par de nombreuses collectivités locales pour un financement total de près de 40 millions d'euros.



© SDN Pays nantais

Ce Technocampus est supposé abriter des activités de recherche sur les Énergies Marines Renouvelables (EMR). Or, environ la moitié du Technocampus bénéficiera à DCNS (anciens arsenaux devenus une entreprise de droit privé dont l'État reste l'actionnaire majoritaire), qui est l'industriel majeur du naval de défense en France. DCNS réalise notamment les porte-avions à propulsion nucléaire, les sous-marins nucléaires d'attaque, les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (de M51 par exemple). DCNS se diversifie aussi vers le nucléaire civil (sous-traitant d'Areva pour les EPR, réacteur pour le CEA à Cadarache, projet de centrales nucléaires sous-marines) et prétend se diversifier aussi dans les Énergies Marines Renouvelables (EMR). Mais sur ce dernier point cela semble bien moins concret : DCNS ne compte que sur quelques "GéoTrouvetou" !

Il est à noter que la "diversification" de DCNS vers le nucléaire civil se fait à perte (des provisions ont été passées en 2013 et 2014), l'aide des collectivités va sans doute aller combler ce trou-là et, même si ce n'était pas le cas, elle va de toute façon faciliter l'activité militaire et nucléaire "tout venant" de DCNS. Technocampus Océan est donc une imposture consistant à financer, construire et louer "à prix d'ami" un projet immobilier sur mesure à DCNS, dont l'activité principale reste la construction navale militaire, notamment nucléaire, et dont la diversification principale est le nucléaire civil et non les Énergies Marines Renouvelables ! Ce bâtiment aurait pu être loué à de véritables professionnels des énergies renouvelables plutôt qu'à ces imposteurs atomiques.

Les plans particuliers d'intervention et la distribution des pastilles d'iode en question à Bugey

Le 27 février, l'association SDN Bugey menait une action dans la commune de Saint-Romain-de-Jalionas, afin d'interpeller les élus et d'alerter la population sur le risque d'accident lié à la centrale du Bugey. Cette commune se situe à l'intérieur du périmètre concerné par le PPI (Plan Particulier d'Intervention) où les habitants doivent notamment être fournis en pastilles d'iode. La grande

majorité de la population ignore qu'en cas d'accident, elle devra tout laisser derrière elle, sa vie, sa maison, son travail... L'association a donc demandé aux élus d'ajouter un panneau "zone à évacuer d'urgence en cas d'accident nucléaire majeur" dans toutes les communes du bassin de vie de la centrale, à commencer par toutes celles appartenant au PPI, pour informer la population des dangers.

Suite à une annonce de Ségolène Royal, le 26 avril dernier, le PPI devrait passer de 10 à 20 km, mais selon l'ANCLLI, (Agence nationale des commissions locales d'information), il faudrait l'étendre à un minimum de... 80 km. Si ce périmètre était mis en place, l'agglomération lyonnaise située à 35 km de la centrale en ferait partie et cela concernerait 2 millions d'habitants... Sachant que les autorités ont déjà du mal à procéder à la distribution des pastilles d'iode dans un rayon de 10 km, on imagine que ça ne va pas les encourager à prendre les mesures demandées par l'ANCLLI par rapport au PPI...

Fukushima+5, Tchernobyl+30 : 200 actions ont eu lieu partout en France !

Dès début mars débutaient partout en France les commémorations des catastrophes nucléaires de Fukushima et Tchernobyl, qui soufflaient tristement



© Réseau SDN

leurs 5 et 30 bougies. En tout, nous avons dénombré environ 200 actions sur tout le territoire en mémoire des victimes, pour réclamer la sortie du nucléaire, et pour que ces catastrophes n'arrivent plus jamais !

Tournée de liquidateurs de Tchernobyl

De nombreux groupes antinucléaires ont souhaité faire venir témoigner des liquidateurs de Tchernobyl, véritables sacrifiés de la catastrophe, sans qui les conséquences de l'accident auraient été encore plus graves. En effet, dès les premiers jours de la catastrophe, des milliers de pompiers, de réservistes ou de simples citoyens soviétiques ont été envoyés à Tchernobyl pour éteindre le feu qui ravageait la centrale accidentée, provoquant un nuage extrêmement toxique. Nous ne savons pas exactement combien de personnes ont péri dans cette catastrophe, mais ce que nous avons pu encore une fois constater grâce au témoignage des liquidateurs Oleg Veklenko et Natalia Manzourova, c'est que les victimes sont beaucoup plus nombreuses que ce que le lobby voudrait nous faire croire depuis 30 ans. Sur les photos prises par Oleg à Tchernobyl, presque tous sont morts aujourd'hui.

Les deux liquidateurs ont donc parcouru le territoire français, Oleg de Lyon à Paris en passant par Bure et Fessenheim, dont il a rencontré le maire pour lui rappeler la nécessité absolue de sortir du nucléaire avant la catastrophe. En échange d'une photo de liquidateurs prise par Oleg en 1986, le maire de Fessenheim lui a offert un livre très sérieusement intitulé "Vive le nucléaire heureux"... Il y a encore de boulot avec les nucléocrates en costume !

Natalia quant à elle a fait un périple dans l'ouest de la France, de Montreuil à Brest en passant par Lorient... Elle était aussi



De gauche à droite : Le maire de Fessenheim, la traductrice franco-ukrainienne et Oleg.

accompagnée de Nadejda Koutepova, militante antinucléaire russe qui a dû s'exiler en France à cause de la répression dont elle faisait l'objet dans son pays.

Le lieutenant Oleg Veklenko, ancien officier de l'armée, artiste plasticien, professeur à l'Institut Kharkiv d'arts industriels, est mobilisé comme des milliers de réservistes par les forces armées de la défense chimique le 29 avril 1986. Le 3 mai, il est à Tchernobyl même. Durant ces mois inquiétants, il fera des centaines de photos. En particulier de personnes auxquelles on ne prête pas attention en général. Ces photos exceptionnelles et inédites ont été présentées pendant toute la tournée.

Natalia Manzourova, biologiste spécialisée en radioprotection, travaillait dans un centre scientifique secret auprès du combinat radiochimique "Maïak" à Ozersk, lorsque, en avril 1986, comme beaucoup d'autres spécialistes du nucléaire, elle fut envoyée de toute urgence en mission à Tchernobyl.

Action à Rouen devant une agence EDF par SENPNA et Greenpeace

De nombreuses conférences, projections, débats, actions ont été organisés et plein d'initiatives ont vu le jour à ces occasions, notamment l'appel à insurrection artistique lancé par Brut de Béton, dans le cadre duquel ont été organisées des expositions, des pièces de théâtre, de la musique, des installations...



À Grenoble, Sortir du nucléaire 38 et IndependentWHO ont répondu à cet appel à insurrection, contre la poursuite de la contamination radioactive de la planète, en organisant un grand événement sur 12 jours dans différents lieux : exposition d'une vingtaine d'artistes dans un musée, 4 projections-débats, 3 représentations théâtrales de "La supplication", une conférence du médecin Abraham Béhar et un rassemblement en centre-ville ! À l'occasion de l'inauguration de cet événement, environ 400 personnes se sont rendues sur les lieux, une belle récompense pour les organisateurs qui n'ont pas démerités ! C'était aussi l'occasion pour Géraud Bournet de présenter son magnifique roman graphique "Franckushima".



De gauche à droite Nadejda, la traductrice franco-russe et Natalia

Des actions coordonnées d'occupation de l'espace public autour des deux plus vieilles centrales de France !

Le 23 avril, plusieurs associations ont occupé les ronds-points autour de la centrale du Bugey, équipés de costumes de liquidateurs et de banderoles réclamant la fermeture de la "pétaudière de l'Ain", comme l'ont surnommé nos amis suisses. En Alsace, ce sont les ponts du Rhin qui ont été occupés pour rappeler les dangers de la centrale de Fessenheim, qui n'est pas seulement la plus vieille de France, mais qui est aussi située dans une région sismique et en contrebas du grand canal d'Alsace. Si un séisme devait arriver, la centrale serait submergée... Comme à Fukushima.

Tcherno23 : le marathon antinucléaire diffusé en direct !

À la mairie du 2^{ème} arrondissement de Paris, trois jours avant l'anniversaire de Tchernobyl c'est un véritable marathon de conférences qui a eu lieu. De nombreux intervenants comme Michèle Rivasi, Roland Desbordes, Corinne Lepage, Yves Lenoir, sont venus témoigner et apporter des éclairages sur la situation post-Fukushima, sur l'état très préoccupant du nucléaire français, sur ce qui se trame au niveau européen vis-à-vis de la radioprotection... En tout, 15 heures de débats que vous pouvez visionner sur la chaîne YouTube Tcherno23. Environ 200 personnes étaient présentes sur la journée.

Cycle de conférences pour sortir du nucléaire

Deux conférences sur la transition énergétique à Embrun et Briançon ont rassemblé 140 personnes fin avril, proposées par la Société Alpine de Protection de la Nature et Sortir du nucléaire 05. Emmanuel Rauzier, professeur d'université spécialisé dans le domaine de l'énergie, a présenté le scénario élaboré par les membres de l'association négaWatt pour sortir du nucléaire et basculer vers une production d'énergies 100% renouvelables. Ce scénario, publié en 2011, va être actualisé d'ici peu grâce à un financement participatif qui a rassemblé plus de 40 000 euros en un mois, via internet.

Après la conférence du 23 avril, Pierre Leroy, maire de Puy St André, a présenté le Territoire à Énergie Positive (TEPOS) du pays Briançonnais, tandis que d'autres intervenants ont présenté le fournisseur d'électricité verte Enercoop, la société de production d'électricité citoyenne SEVE (Soleil Eau Vent Énergie), ou encore le CPIE (point info énergie). Devant ce succès, la SAPN et SDN 05 envisagent d'organiser d'autres conférences similaires dans l'ouest du département.

Une installation artistique sur le Pont des Arts en mémoire des victimes

Le lundi 25 avril, sur le parvis de l'Académie française, juste devant le Pont des Arts à Paris avait lieu une commémoration un peu particulière car pendant toute la journée, des artistes ont mis en place une installation avec des ballons en forme de nuage — pour rappeler le nuage de Tchernobyl — où les passants étaient invités à venir laisser leurs messages au feutre. Cette performance a attiré beaucoup de gens malgré le temps maussade. Ensuite, un temps de recueillement a eu lieu en présence de la fondatrice de la CRIIRAD, Michèle Rivasi, qui a rappelé les mensonges du professeur Pellerin et des autorités sur le nuage.



Nuit Debout débat du nucléaire

Le 26 avril sur la Place de la République avait lieu un débat à l'occasion de l'anniversaire de Tchernobyl où des militants antinucléaires ont pu échanger avec les militants du mouvement "Nuit debout". Malgré le froid et la neige (oui, la neige !) les échanges étaient très riches, partant des catastrophes, ils en sont venus au constat que le nucléaire français va coûter de plus en plus cher



tout en étant de plus en plus risqué, et enfin, ils ont parlé des perspectives de mobilisations (Bure, Flamanville...). La commission écologie de Nuit Debout devrait poursuivre son travail sur la question du nucléaire. Affaire à suivre donc !

La conférence de la honte à Strasbourg

La MAIF "assureur militant" avait décidé le 26 avril, jour de l'anniversaire de Tchernobyl, d'organiser dans ses locaux

de Strasbourg une conférence sur le changement climatique dispensée par... Sauvons le climat ! Une association pro-nucléaire qui vend le nucléaire comme solution face aux dérèglements climatiques. On retrouve entre autres dans Sauvons le climat la SFEN et l'association des retraités du CEA. La plaisanterie n'a pas franchement plu aux militants alsaciens. Ils ont donc fait le déplacement pour d'une part contrecarrer le discours de l'intervenant, mais aussi pour dénoncer l'assureur dégoûtant !

Vers une réelle prise en compte judiciaire du risque nucléaire pour les travailleurs ?

C'est notamment par le biais d'actions en justice qu'ont éclaté au grand jour les plus grandes affaires sanitaires de ces dernières années : l'amiante, le Distilbène, le Mediator, ..., et plus récemment les pesticides avec la première condamnation en justice de Monsanto et les perturbateurs endocriniens avec une condamnation de la Commission européenne pour ne pas avoir défini des critères pour les encadrer.

Depuis quelques années, les instances judiciaires sont de plus en plus amenées à se prononcer sur des affaires concernant les travailleurs du nucléaire. Retour sur certaines décisions rendues ces dernières années en la matière qui ont permis quelques avancées.

Les recours en justice jouent un rôle considérable dans l'éclatement de ces scandales, bien en amont de la reconnaissance par les pouvoirs publics qui, sous le poids des industriels, optent pour la politique de l'autruche jusqu'à être contraints d'agir sous la pression de l'opinion, des médias et de la justice. Que ces procédures aboutissent à une condamnation ou non des responsables, celles-ci permettent une crédibilisation des dossiers et une réelle prise de conscience des enjeux par le public. Engager des actions juridiques pour faire reconnaître de graves problèmes sanitaires s'avère donc capital.

Depuis quelques années, les instances judiciaires sont de plus en plus amenées à se prononcer sur des affaires concernant les travailleurs du nucléaire. Il semble donc important de mettre en lumière les décisions rendues à ce sujet afin de faire le point sur les dernières avancées en la matière.

Les conditions d'indemnisation des vétérans des essais nucléaires enfin précisées

Des centaines de cancer diagnostiqués par an, un taux de mortalité infantile largement supérieur à celui de l'Hexagone... C'est le triste bilan des conséquences sur la santé des essais nucléaires conduits par la France sur les atolls polynésiens de Mururoa et Fangataufa, et en Algérie.

La loi du 5 janvier 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes d'essais nucléaires prévoit qu'en principe, quand une personne souffre d'une maladie radio-induite alors qu'elle a séjourné, pendant des périodes déterminées, dans ces zones, sa maladie est regardée comme ayant été causée par son exposition aux rayonnements ionisants dus aux effets nucléaires. Elle a alors droit à une indemnisation du fait de la responsabilité de l'État. Toutefois, la loi prévoit que cette présomption de causalité peut être renversée lorsqu'il est établi que le risque attribuable aux essais nucléaires est négligeable, en raison de la nature de la maladie qui s'est déclarée et des conditions d'exposition de la personne.

En décembre 2015, le Conseil d'État est enfin venu préciser les conditions d'application du régime d'indemnisation. Il a admis que soient pris en compte le délai de latence de la maladie, le sexe du demandeur, son âge à la date du diagnostic, sa localisation géographique au moment des tirs, les fonctions qu'il exerçait effectivement, ses conditions d'affectation ainsi que les missions de son unité au moment des tirs.



DR

Il a également jugé que le Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires (CIVEN) pouvait se fonder sur la dose reçue de rayonnements ionisants, à condition de disposer de résultats, pour les personnes concernées ou pour des personnes se trouvant dans une situation comparable, de mesures de surveillance de la contamination suffisantes. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles alors que des mesures de surveillance auraient été nécessaires, le Conseil d'État juge que la présomption de causalité ne peut pas être écartée, car il est impossible d'établir que le risque était négligeable. Cette décision est une avancée considérable pour l'indemnisation des victimes des essais nucléaires menés par la France.

Prémices d'une reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur

En mai 2012, le Tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS) de Melun a condamné Areva pour faute inexcusable pour la mort par cancer du poumon de Serge Venel, ex-salarié d'une mine d'uranium du groupe français au Niger. Serge Venel est mort à

Dernière minute !

Alors que nous bouclons ce numéro, nous apprenons que, pour la première fois en France, le TASS (tribunal des affaires de sécurité sociale) a reconnu la "faute inexcusable" d'un employeur de la sous-traitance du nucléaire dans le décès d'un de ses salariés.

Christian Verronneau est mort à 57 ans le 10 septembre 2012 d'un cancer broncho-pulmonaire radio-induit. Il était employé par Endel, filiale d'Engie (ex GDF-Suez), et avait passé 30 années à effectuer les tâches les plus dangereuses – décontamination, tri des déchets, pose de matelas de plomb sur des tuyaux très fortement radioactifs.

l'âge de 59 ans d'un cancer du poumon en juillet 2009, après avoir travaillé de 1978 à 1985 pour une filiale d'Areva, la Cominak, société de droit nigérien qui exploite des mines d'uranium du groupe à Akokan, au nord-ouest du Niger. Quelques mois avant le décès, le pneumologue avait dit que la cause du cancer était "l'inhalation de poussières d'uranium", avait expliqué lors de l'audience Peggy Venel, fille de la victime. Bien que la Cour d'appel de Paris ait finalement infirmé le jugement de première instance au motif qu'Areva ne pouvait être tenu responsable en temps qu'employeur, la décision du TASS de Melun reste un espoir d'une évolution jurisprudentielle pour les mineurs victimes.

Serge Venel, devant la mine d'uranium d'Akokan au Niger



Jean-François Cloix, chaudronnier pendant 30 ans à la centrale de Dampierre, avec sa femme Laure

Ci-contre : Michel Leclerc, ancien sous-traitant de l'usine Areva-Comurhex de Malvési

Fin août 2013, le TASS d'Orléans a condamné EDF pour faute inexcusable pour le cancer du poumon contracté par un employé de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly. Jean-François Cloix, qui avait travaillé dans la centrale durant 30 ans comme chaudronnier, est mort en 2009, à 53 ans. Dans le cadre de ses fonctions d'agent EDF, il avait été soumis à des doses de rayonnements ionisants. EDF avait l'intention de faire appel.

Le long combat judiciaire de Michel Leclerc

À l'instar d'autres travailleurs du nucléaire malades, Michel Leclerc s'est lancé dans une procédure en justice pour faire reconnaître la responsabilité de la société qui l'a "indirectement" employé. Il a travaillé comme mécanicien pour la société sous-traitante Serco, à l'usine Comurhex Malvési (maintenant Areva Malvési) de 1980 à 1984.

En 1991, une leucémie lui est diagnostiquée et les médecins font le lien avec son travail au contact des matières radioactives. Dans son dossier médical, auquel on lui refusait l'accès et qu'il a donc été contraint de voler, des analyses d'urine réalisées en 1983 révélaient un taux d'uranium jusqu'à dix fois supérieur à la norme !

En 1995, il attaque la Comurhex et la Serco devant le TASS de l'Aude ; en 1999, celui-ci reconnaît la faute de la Comurhex, mais se déclare incompétent pour statuer sur le recours intenté contre un tiers, la

Soutenez Michel Leclerc dans son long combat judiciaire !

Michel Leclerc a besoin d'un soutien financier pour saisir la Cour Européenne des Droits de l'Homme et aller ainsi au bout de sa procédure en justice qui n'a que trop duré. Il est temps que justice soit rendue pour les travailleurs du nucléaire, premières victimes de cette industrie mortifère.

Pour soutenir Michel et tous les travailleurs du nucléaire dans leur combat judiciaire : <http://www.sortirduclaire.org/Soutenez-nous>

Comurhex n'étant pas l'employeur direct de Michel (l'entreprise sous-traitante ayant été mise hors de cause). Le Tribunal de grande instance de Narbonne a été saisi ; celui-ci déclare en juin 2012 que la Comurhex est entièrement responsable de la leucémie myéloïde chronique de Michel Leclerc. L'entreprise a fait appel.

En novembre 2013, la Cour d'appel de Montpellier a infirmé le jugement du TGI de Narbonne et a dégagé la Comurhex de ses responsabilités. Le 15 janvier 2016, par un arrêt non motivé, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé à l'encontre de cette décision.

"Je suis déterminé à aller jusqu'à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, pour faire condamner l'État pour la longueur de cette procédure", affirme Michel Leclerc, le jour du rejet de son pourvoi. "De nombreux salariés de la sous-traitance ont attendu que la justice reconnaisse la responsabilité de ceux qui ont réduit l'espérance de vie en bonne santé de Michel. Une fois de plus, les vrais criminels ne sont pas reconnus pour les méfaits qu'ils causent. Nous continuerons, nous, salariés de la sous-traitance, à nous battre pour une pénalisation des employeurs", déclare Philippe Billard, syndicaliste et président de l'association Santé Sous-traitance Nucléaire Chimie (SSNC).

Marie Frachisse

Coordinatrice des questions juridiques



Franckushima : montrer le nucléaire autrement

Ça y est ! Le magnifique livre graphique "Franckushima", coordonné et illustré par Géraud Bournet, est enfin paru. Ce qui a motivé l'auteur à se lancer dans ce projet qui a demandé deux ans de recherche et un réseau de contributeurs ? Ce constat : "Qui lit des livres sur le nucléaire ? À peu près personne." Nous avons souhaité vous présenter quelques planches de cet ouvrage tout à fait unique dont le Réseau a soutenu la création et la promotion.

En quelque 250 pages très visuelles, "Franckushima" aborde la catastrophe de Fukushima de façon très complète, mais aussi bien plus abordable et plus attractive qu'un livre classique ! L'ouvrage mêle en effet BD, illustrations, cartes, témoignages, articles, infographies, etc. De plus, la maquette est très aérée, rendant la lecture agréable.

"Franckushima" est divisé en 12 chapitres thématiques, principalement consacrés aux multiples facettes de la catastrophe de Fukushima. Récit de l'accident, contamination, (non-)évacuation, zone interdite, "décontamination", réfugiés et retour, initiatives citoyennes, témoignages de liquidateurs, ...

De plus, un chapitre est dédié à transmettre des informations didactiques sur la radioactivité et ses impacts sanitaires. Un autre revient sur Tchernobyl, à l'occasion des 30 ans de la catastrophe. Enfin, un

Franckushima

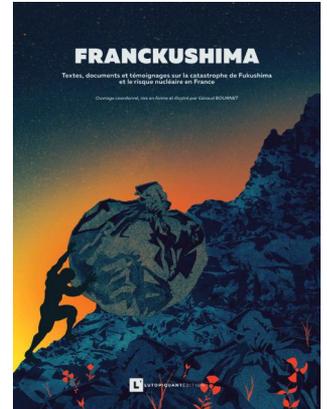
Géraud Bournet, L'Utopiquant Édition,
2016, 256 pages.

Commandez le livre sur :
<http://boutique.sortirdunucleaire.org> ou en
envoyant un chèque de 23,5 € (port compris) au
Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04.

chapitre pose cette question cruciale, qui bien sûr justifie le titre du livre : "Demain un accident chez nous ?"

Bref, voilà un excellent travail d'information doublé d'un "beau livre", à un prix qui reste abordable, idéal à (s')offrir pour sensibiliser bien au-delà du cercle des convaincu-e-s !

Xavier Rabilloud



Notre vie s'inscrit dans tout le quartier. Comment peuvent-ils nous obliger à rentrer avant que tout soit décontaminé ?

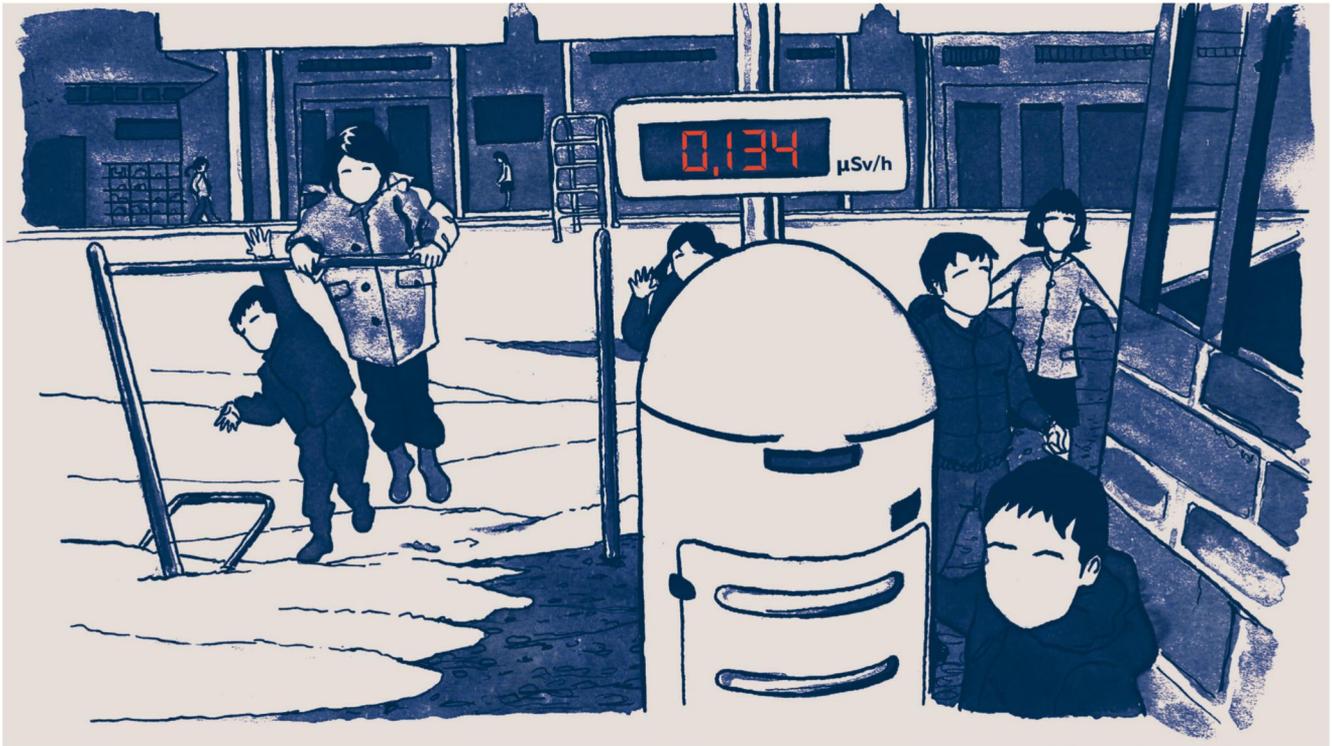
Jusqu'à ce que tout soit décontaminé, je veux protéger les enfants. Ils ont été évacués seulement jusqu'à ce que leur maison soit « décontaminée ». Alors je rassemble les preuves.



Il faudra la force de plus d'une personne car individuellement ils sont trop forts pour nous. Alors je prends des preuves et je sors du département de Fukushima. La lutte ne peut plus être menée à Fukushima.



Fukushima ne peut pas protéger ses propres enfants alors je vais demander de l'aide ailleurs. Je vais demander au monde entier de nous aider.



« Le directeur adjoint a ri et il a dit : "ça fait longtemps qu'on le sait." »

Date, 60 km de la centrale
Automne 2012

Enfants sacrifiés

Une mère mesure les niveaux de radioactivité à proximité d'une école « décontaminée ».

« Je n'arrive pas à croire que les écoles ont été rouvertes dans cette zone. Avec tout ce qui s'est passé je ne fais plus confiance à l'école. Alors je suis venue ici aujourd'hui pour voir de mes propres yeux.

Le compteur affiche jusqu'à 4 $\mu\text{Sv/h}$ ¹ au niveau du mur de la cour d'école.

Le directeur adjoint dit que ce n'est "pas dans l'enceinte de l'école." Mais c'est séparé seulement par un grillage. C'est incroyable qu'ils aient rouvert une école dans un endroit comme ça. Ils insistent sur le fait qu'elle a été "décontaminée", mais descendre à 3,9 $\mu\text{Sv/h}$, ça ne s'appelle pas "décontaminer." Là on est à 4 $\mu\text{Sv/h}$ et c'est à hauteur de poitrine !

C'est incroyable ! 12,4 $\mu\text{Sv/h}$ juste à coté de l'école ! À certains endroits le compteur indique plus de 35 $\mu\text{Sv/h}$!

J'ai alors demandé à la direction : "depuis combien de temps êtes-vous au

courant de la radioactivité élevée dans l'établissement ?" Le directeur adjoint a ri et il a dit : "ça fait longtemps qu'on le sait."

Entre l'école et le champ qui la borde - ce champ n'a pas été décontaminé - une affiche indique : "Danger, interdiction d'entrer."

L'école a été rouverte et les activités en plein air doivent avoir lieu comme d'habitude. Ils veulent organiser des manifestations sportives et des cours d'éducation physique à l'extérieur.

Quand je les interroge sur cette décision c'est comme si c'était moi qui avait tort. Ils m'ont juste répondu : "la radioactivité élevée ne se trouve pas dans l'enceinte de l'établissement."

Ils font en sorte que ce soit moi qui aie l'impression d'avoir tort. Je commence à me demander s'ils n'ont pas raison. Je commence à perdre confiance. »



¹NDA : 0,1 $\mu\text{Sv/h}$ correspond à une exposition annuelle de 1 mSv, limite de dose admissible pour le public dans la plupart des pays.

Tokyo, 250 km de la centrale
Automne 2011

David SIDNEY MOORE explique, au travers d'une vidéo, comment lui et sa famille s'organisent pour échapper à la contamination.



Ça c'est un scintillateur 2 pouces à iodure de sodium.



C'est un échantillonneur de temps venant de Londres. J'ai aussi un spectromètre pour lire les pics de césium.



Nous aurons notre propre laboratoire de test alimentaire bientôt. On pourra tester la contamination interne avec ce truc.



Aujourd'hui j'étais au supermarché, mon dosimètre à la ceinture. En l'utilisant je me sentais un peu bizarre.

J'ai testé huit échantillons de nourriture la semaine dernière, notamment des champignons de Tochigi (à la bordure sud de la préfecture de Fukushima) dans lesquels j'ai trouvé 1010 becquerels par kilo de césium 137¹. Ils venaient du marché qui fournit l'école de mes enfants.

Pourquoi je me sentirais gêné de tester ma bouffe ?



¹ Avant l'accident, la norme était de 100 becquerels de césium radioactif par kilogramme de nourriture. Elle a ensuite été relevée jusqu'en avril 2012 avant de revenir au niveau initial.

De la fuite dans les idées

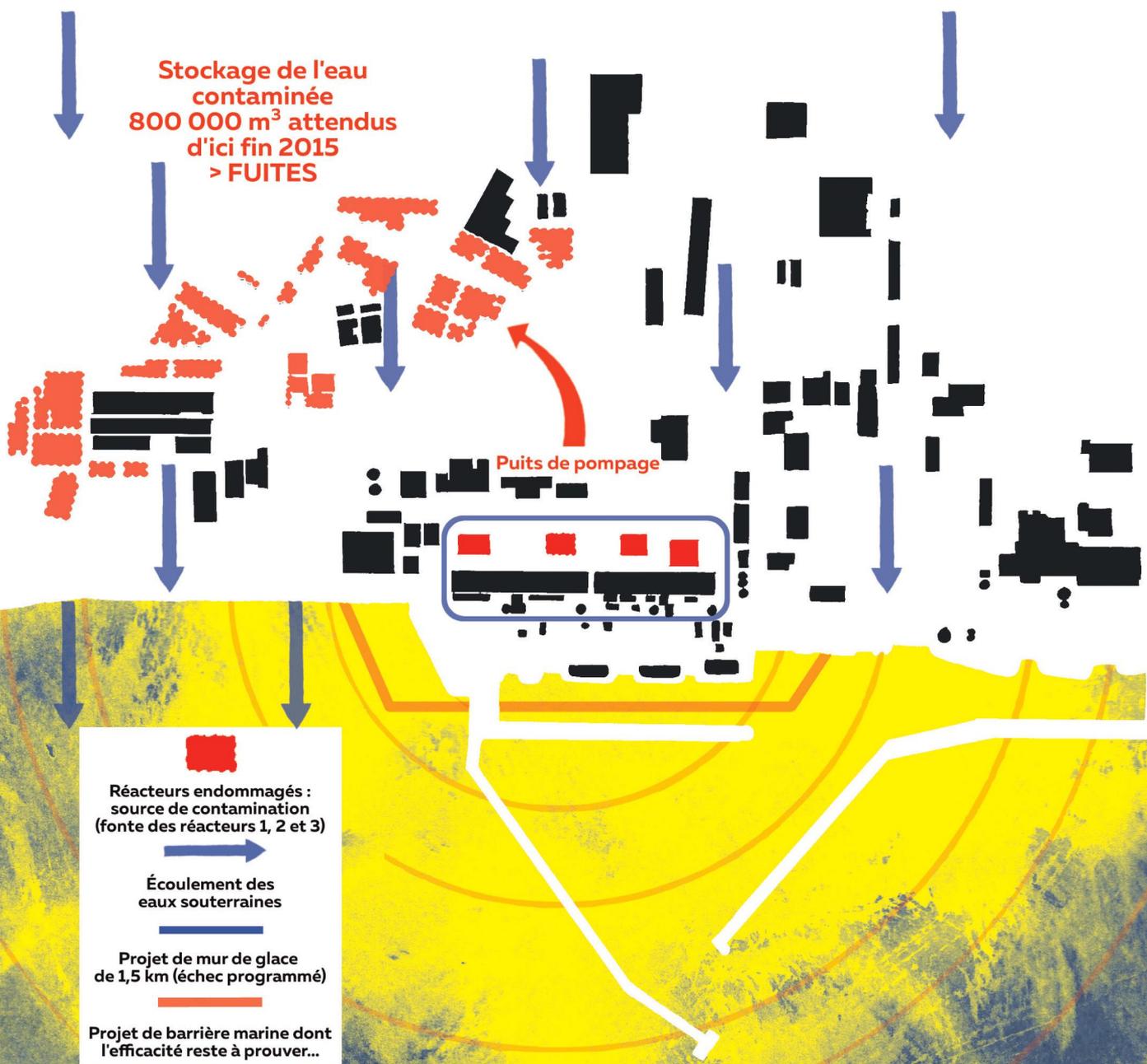
TEPCO pompe, pompe et pompe encore, puis stocke, accumule, entasse des milliers de réservoirs remplis d'eau contaminée, qui fuient, se fissurent, s'altèrent avec le temps.

Pour « gérer » l'ingérable, les idées les plus délirantes, aux coûts exorbitants et à l'efficacité douteuse se succèdent depuis 2011 : usine de décontamination de l'eau, injection de produits chimiques pour solidifier les sols, mur de glace, barrière marine...

Le schéma ci-dessous illustre la situation sur le site de la centrale en 2015. ■

« Les rejets en mer continuent depuis le site de la centrale nucléaire, à un niveau difficile à quantifier, et l'ensemble du Pacifique Nord est maintenant marqué par le césium 137 à un niveau comparable à celui mesuré dans les années 1960 à la suite des essais nucléaires atmosphériques, jusqu'à environ 500 mètres de profondeur. »

Jean-Christophe GARIEL,
directeur de l'environnement à l'IRSN
(Le Monde, 10 mars 2015)



"Le peuple français peut ouvrir la voie à un monde sans armes nucléaires"

C'est ce que déclarent des députés porteurs d'une proposition de loi référendaire qui pourrait changer radicalement la politique de la France. Le Réseau "Sortir du nucléaire" la soutient.

Sous forme de bombes d'abord, de centrales ensuite, l'énergie nucléaire est mortifère. Elle a déjà fait depuis 1945 des millions de victimes, notamment à cause des 500 essais nucléaires aériens qui ont élevé le taux de radioactivité ambiant. Et tandis qu'à tout moment, de nouveaux accidents de réacteurs peuvent rendre inhabitables des régions entières, l'emploi délibéré ou accidentel d'une petite partie des quelque 15 700 bombes existantes, en moyenne 10 fois plus puissantes que celle d'Hiroshima, pourrait provoquer la fin brutale de l'humanité. 2000 sont prêtes à partir à tout moment.

Une politique constante

Il est inadmissible qu'après Tchernobyl et Fukushima, l'industrie nucléaire n'ait pas été remise en cause par nos gouvernants. Mais que dire des bombes ? Tous les présidents français ont poursuivi la même politique : au lieu de négocier avec les autres États nucléaires l'élimination de leurs armes, comme l'article 6 du Traité de Non-Prolifération (TNP) les y oblige, la France conserve son arsenal et le modernise sans cesse.

François Hollande concluait ainsi son discours sur la base d'Istres, le 19 février 2015 : "Indépendance, liberté, capacité à faire prévaloir nos valeurs, voilà pourquoi nous devons chaque jour assurer la permanence de la dissuasion nucléaire et être capables, à chaque instant, d'en améliorer encore l'organisation, le fonctionnement et les armes."

Un espoir de changement

Cette politique se perpétue parce que jamais les citoyens n'ont été consultés. Mais les choses peuvent changer, si on le veut vraiment. En mars 2016, une douzaine de députés partisans de l'abolition des armes nucléaires ont écrit à leurs collègues députés et sénateurs pour les inviter à signer avec eux une Proposition de Loi Référendaire sur la question : "Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des États concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?"

Ils observent qu' "un sondage réalisé en octobre 2015 par l'IFOP à la demande de l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN) a constaté, sur un échantillon représentatif de la population âgée de plus de 18 ans, que 74 % des

sondés répondaient OUI à cette question". Sachant que "selon l'article 11 de la Constitution, il faut que nous soyons 185 signataires sur 925 députés et sénateurs (1/5), pour déposer cette proposition de loi", ils se disent "convaincus que c'est réalisable". Et ils concluent :

"Ainsi, le peuple français peut ouvrir la voie à un monde sans armes nucléaires. Nous appelons les membres du Parlement à lui en offrir l'occasion, et l'ensemble des électeurs français à apporter en temps voulu par voie électronique leur soutien à cette initiative. Nous délivrer de l'épée de Damoclès atomique, ce sera renforcer à la fois notre sécurité et notre liberté, dans la meilleure tradition - celle des Droits de l'Homme et de la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité."

Un référendum d'initiative partagée

Depuis la réforme constitutionnelle de 2008, c'est la première fois qu'est empruntée la voie du référendum dit "d'initiative partagée" (parlementaire et citoyenne) : une proposition de loi référendaire signée par 1/5 des parlementaires doit ensuite recueillir en 9 mois, par voie électronique (sous supervision du ministère de l'Intérieur) le soutien d'un dixième des électeurs inscrits (environ 4,6 millions).

Cette dernière condition, a priori difficile à atteindre, ne l'est pas tellement, puisque, selon le même sondage de l'IFOP, les Français seraient prêts dans une même proportion (74 %) à apporter leur soutien électronique à cette proposition de loi, 27 % "certainement" et 47 % "probablement". Or, on a vu récemment qu'une pétition nationale pouvait recueillir plus d'un million de signatures en moins de deux semaines.

Encore faut-il franchir la première étape, la plus difficile peut-être. Les antinucléaires peuvent y contribuer grandement en signant l'Appel à référendum (cf. page suivante), en démarchant (courriers, entrevues...) les députés et sénateurs de leur région, en alertant la presse. ACDN, qui coordonne la campagne citoyenne, peut fournir à chacun le matériel utile. Ce sera l'occasion de provoquer enfin un débat national, sans attendre 2017. C'est de notre survie qu'il s'agit.



DR



DR

Jean-Marie Matagne (ACDN)
contact@acdn.net
www.acdn.net

Appel - Un référendum pour l'abolition des armes nucléaires

L'humanité, aujourd'hui menacée dans sa dignité et son existence, doit disposer d'un droit fondamental : le droit à la survie, avec pour corollaire le droit des peuples à disposer de leur survie.

Ce droit implique l'abolition des armes nucléaires, armes de destruction massive, de massacre, de crime contre l'humanité. Totalement inopérantes pour juguler le terrorisme, elles lui empruntent le même mépris pour la vie humaine en le multipliant. Elles menacent d'anéantir des millions de personnes, des populations entières, et l'humanité elle-même car une guerre nucléaire rendrait la terre invivable.

Un tel pouvoir d'anéantissement est concentré entre les mains d'une dizaine de chefs d'État qui peuvent décider d'en user à tout moment, sans procès ni appel, et exécuter eux-mêmes leur sentence dans le quart d'heure qui suit leur décision. Jamais les peuples des États dotés d'armes nucléaires n'ont été consultés, pas plus que ceux des États non dotés, alors qu'ils sont tenus de les financer et qu'elles mettent en jeu leur propre survie aussi bien que celle des autres peuples !

La France, pour sa part, dispose de ces armes depuis 50 ans. Elle leur a consacré plus de 300 milliards d'Euros et elle ne cesse de les développer. Ses 300 bombes pourraient faire près d'un milliard de morts.

Cette situation bafoue les droits de l'Homme, car une seule bombe atomique, ce sont "des centaines de milliers de morts, des femmes, des enfants, des vieillards carbonisés en un millième de seconde, et des centaines de milliers d'autres mourant au cours des années suivantes dans des souffrances atroces : n'est-ce pas un crime contre l'humanité ?" (Alain Peyrefitte à Charles de Gaulle le 4 mai 1962).

Elle est contraire au droit international, qui fait obligation aux États nucléaires ayant ratifié, comme la France, le Traité de Non-Prolifération, "de poursuivre de bonne foi et de mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace" (Cour Internationale de Justice, Avis consultatif du 8 juillet 1996).

Contraire à la Constitution française, qui place les droits de l'Homme au-dessus de tout et impose leur respect, ainsi que le respect des traités.

Contraire au bon sens, car il est illogique de défendre les valeurs républicaines, dont la fraternité, en menaçant de commettre des crimes contre l'humanité ; illogique de lier les "intérêts vitaux" de la France à l'emploi d'armes fatalement suicidaires contre un pays qui en aurait aussi ; illogique de prétendre garantir sa sécurité par ces armes, tout en les interdisant aux autres ; illogique d'encourager ainsi leur prolifération, tout en prétendant la combattre ; illogique de vouloir faire des économies et de gaspiller des milliards dans des engins de mort inutilisables contre d'autres États nucléaires, incapables de dissuader des terroristes, et redoutables entre leurs mains, s'ils parviennent à s'en procurer.

Contraire à la démocratie, enfin, car le peuple français n'a jamais été consulté et l'on sait par un récent sondage que trois Français sur quatre répondraient OUI à la question : "Voulez-vous que la France négocie et ratifie avec l'ensemble des États concernés un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?"

Trois Français sur quatre, également, veulent être consultés par référendum sur cette question et sont prêts à soutenir une proposition de loi d'origine parlementaire qui l'organiserait.

Ainsi, le peuple français peut ouvrir la voie à un monde sans armes nucléaires. Nous appelons les membres du Parlement à lui en offrir l'occasion, et l'ensemble des électeurs français à apporter en temps voulu, par voie électronique, leur soutien à cette initiative.

Nous délivrer de l'épée de Damoclès atomique, ce sera renforcer à la fois notre sécurité et notre liberté, dans le plein respect des Droits de l'Homme et de la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.



Merci de remplir lisiblement et d'envoyer à : contact@acd.n ou ACDN, 31 rue du Cormier 17100 Saintes

Je soussigné(e) NOM Prénom Commune

E-mail ou adresse :

déclare approuver l'Appel à un référendum pour l'abolition des armes nucléaires et accepter que mon soutien soit rendu public ainsi que ma fonction, profession ou qualité :

Je souhaite m'associer à la campagne référendaire et recevoir l'information ad hoc.

Fait à le Signature :

Les Îles Marshall contre les puissances nucléaires

En mars 2016, la Cour internationale de justice de l'ONU, à La Haye, a tenu ses premières audiences à propos de la plainte déposée par les Îles Marshall en avril 2014 contre les puissances nucléaires pour non respect de leurs engagements. Plusieurs mois seront encore nécessaires avant qu'un verdict soit prononcé. Mais le simple fait que des audiences ont eu lieu est déjà un succès pour les Îles Marshall et pour l'avancée du désarmement nucléaire.

Les Îles Marshall ont déposé leur plainte contre chacune des neuf puissances nucléaires pour non respect de leurs "obligations relatives à des négociations concernant la cessation de la course aux armes nucléaires et le désarmement nucléaire". Pour justifier leur démarche, les Îles Marshall s'appuient sur les 67 essais nucléaires menés par les États-Unis sur leur territoire entre 1946 et 1958 et dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, États-Unis, Russie, Chine, France et Royaume-Uni, signataires du Traité de Non-Prolifération (TNP) sont accusés par les Îles Marshall d'avoir failli à leur devoir en ne mettant pas en œuvre de "bonne foi" l'article VI du TNP. Et les quatre autres puissances nucléaires — Inde, Pakistan, Corée du Nord et Israël — sont accusées d'avoir violé le droit international coutumier.

Organe judiciaire principal de l'ONU, institué en juin 1945 par la Charte des Nations-Unies, la Cour Internationale de Justice (CIJ) a justement pour mission de régler, conformément au droit international, les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les États, par des arrêts qui ont force obligatoire et sont sans appel pour les parties concernées.



France, une nouvelle occasion manquée

Pour s'exercer, la compétence de la CIJ nécessite l'accord des États parties au litige, sauf pour ceux qui ont souscrit une clause prévoyant que cette dernière sera automatiquement compétente.

Une clause que la France avait au départ signée, mais dont elle s'est retirée en 1974, suite à la plainte déposée par l'Australie à propos des essais nucléaires atmosphériques qu'elle effectuait alors dans le Pacifique... La France — qui se veut exemplaire en matière de respect du droit



© Carl Mydans / Time

Le Commandant Ben Wyatt s'adresse à des habitants de l'atoll de Bikini peu de temps avant qu'ils soient évacués.

international... sauf quand elle est directement concernée ! — n'a pas donné son accord à l'examen de la plainte des Îles Marshall ! Tout comme les États-Unis, la Chine, la Russie, Israël et la Corée du Nord.

Aussi, les premières audiences, qui se sont déroulées du 7 au 16 mars, ont porté sur la compétence de la Cour pour la plainte déposée contre le Pakistan et l'Inde, ainsi que sur des "exceptions préliminaires" soulevées par le Royaume-Uni. En effet, sur les neuf accusés, seuls ces trois États ont accepté de se soumettre de manière systématique à la juridiction de la Cour de La Haye. Si la CIJ estime la plainte recevable, ces trois pays devront ensuite se présenter devant le tribunal.

La CIJ, dans un précédent avis consultatif datant du 8 juillet 1996, est déjà unanimement parvenue à la conclusion qu'"[i]l existe une obligation de poursuivre de bonne foi et de mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace". Vingt ans après cet avis, les puissances nucléaires poursuivent, plus que jamais, la modernisation de leur arsenal.

La démarche des Îles Marshall vient renforcer les initiatives prises par les Nations-Unies, avec notamment la création du groupe de travail sur le désarmement nucléaire "chargé d'étudier sur le fond les mesures juridiques concrètes et efficaces et les dispositions juridiques nécessaires à l'instauration d'un monde exempt à jamais d'armes nucléaires" (résolution A/RES/70/33), qui doit rendre son rapport pour la prochaine Assemblée générale de l'ONU à l'automne 2016.

Patrice Bouveret

Observatoire des armements (www.obsarm.org)

Tous les documents concernant cette affaire sont disponibles en français sur le site de la CIJ : <http://www.icj-cij.org/homepage/index.php?lang=fr>

Vite, des infos !

Allemagne : des nouvelles de l'Energiewende

Début 2016, vient d'entrer en vigueur en Allemagne l'interdiction totale d'installer des chauffe-eau au fioul dans les constructions neuves. Cette interdiction est déjà en vigueur depuis début 2013 au Danemark, qui en 2016 met en œuvre l'interdiction d'installer de tels chauffe-eau y compris dans les bâtiments existants (rénovation) s'il existe un réseau local de chaleur ou de gaz urbain.

En 2015, deux des 16 Länder allemands, le Mecklembourg - Poméranie - Occidentale (1,6 millions d'habitants) et le Schleswig-Holstein (2,8 millions d'habitants) produisent désormais 100 % de leur consommation d'électricité avec des énergies renouvelables (en fait, 130 % pour le Mecklembourg). Le Schleswig-Holstein s'est fixé un objectif de 300 % en 2020 !



La presse française et internationale aime brasser des clichés et contre-vérités sur la transition allemande, du type "l'électricité est bien plus chère en Allemagne, le coût de la sortie du nucléaire nuit aux entreprises". Ce qui est totalement faux. Un bel exemple récent, concernant une industrie qui fait une consommation particulièrement intensive d'électricité, la fabrication d'aluminium : selon le Wall Street Journal, dans les 15 années passées, le nombre de fonderies d'aluminium est passé aux États-Unis de 22 à 10, et le géant Alcoa ferme début 2016 une fonderie dans l'Indiana et réduira la production dans une autre au Texas. Que se passe-t-il en Allemagne pour cette industrie ? Le fondeur Trimet a annoncé fin 2015 qu'il va agrandir sa forge d'Essen, et Hydro va quadrupler sa production d'aluminium à Grevenbroich...

Source : renewablesinternational.net

Le Luxembourg prêt à payer pour fermer Cattenom

En avril, à l'occasion de la visite de Manuel Valls au Luxembourg, le premier ministre du Grand Duché, Xavier Bettel, a déclaré texto en conférence de presse face aux caméras : "Le site de Cattenom est un site qui nous fait peur. [...] Notre plus grand

Ci-contre : Manuel Valls souriait moins pendant la conférence de presse, lorsque son homologue luxembourgeois a déclaré "notre plus grand souhait serait que Cattenom ferme".



souhait serait que Cattenom ferme, car si Cattenom demain a un problème, le Grand-Duché est rayé de la carte, si le problème est grave."

Dans le cadre du choix des réacteurs à fermer en priorité que la France aurait à faire pour tenir l'illusoire engagement de Hollande de réduire la part du nucléaire à 50 % dans la production électrique, "le gouvernement luxembourgeois serait prêt à s'engager financièrement dans un projet transfrontalier [...] qui serait différent du nucléaire [...]".

Des nouvelles de l'autorité de sûreté nucléaire étatsunienne

Début 2015, l'autorité de sûreté nucléaire des États-Unis, la NRC, déclarait publiquement que le niveau du risque d'attentat terroriste contre des sites nucléaires sur le territoire US n'a pas décliné depuis le 11 septembre 2001. Or, fin 2015, la NRC a pris deux décisions totalement irresponsables au regard de la protection des sites et matières nucléaires contre le risque terroriste.

Depuis l'après-11 Septembre, les centrales nucléaires devaient se soumettre à au moins un exercice de simulation d'attaque terroriste tous les trois ans, impliquant une équipe de faux terroristes qui testent la capacité des forces de sécurité du site



Ci-contre : Des agents de sécurité de la centrale nucléaire de Davis Besse (États-Unis) en pleine simulation de résistance à une attaque terroriste.

à le protéger contre des attaques susceptibles de causer une fusion du cœur ou des dommages aux piscines de refroidissement du combustible usé.

Un des éléments clés de la crédibilité des résultats de la simulation est la réduction du délai de prévenance accordé à l'exploitant pour se préparer à la simulation, puisque pour un vrai attentat, l'effet de surprise est évidemment un facteur déterminant. Après le 11 Septembre, ce délai a été ramené de 6-12 mois à 12 semaines maximum. Mais le 11 septembre 2015 (sic !), le personnel de la NRC a proposé d'étendre ce délai de prévenance à... 9-15 mois ! Une proposition entérinée le 6 octobre. D'autant plus inquiétant lorsque l'on sait qu'au moins, dans les années 1990, les attaques étaient conçues et planifiées par des membres des Forces Spéciales de l'armée US... qui ont été largement marginalisées depuis dans la préparation de ces simulations, sous la pression des exploitants nucléaires mécontents de l'efficacité de ces faux terroristes (à l'époque, les centrales échouaient à 50 % des tests !).

Dans le même temps, la NRC a benoîtement décidé de reporter de 5 ans l'élaboration d'une nouvelle réglementation pour la protection contre le sabotage des containers de stockage à sec des déchets nucléaires, alors que la réglementation actuelle est insuffisante.

Pour compléter cet inquiétant tableau, un sondage commandé par la NRC en 2015 a montré que seuls 61 % du personnel de la NRC estime qu'il y règne un climat de travail permettant aux travailleurs de l'autorité de sûreté de dire la vérité en toute confiance aux échelons supérieurs de leur hiérarchie sans craindre de représailles. C'est moins que la proportion de travailleurs confiants chez plusieurs opérateurs nucléaires ayant commandé le même type d'étude par un organisme indépendant (centrales de Davis Besse, Millstone, Salem/Hope Creek).

Source : Union of Concerned Scientists,
<http://allthingsnuclear.org>

Benny Hill au pays des "experts" du risque nucléaire

À la suite de Fukushima, la NRC exigeait des exploitants de réacteurs nucléaires qu'ils fassent de nouvelles études pour justifier de la résistance au séisme de leurs installations. La centrale de Diablo Canyon, en Californie, est notoirement entourée de failles sismiques.

Suite à deux études sismiques qui ont coûté 64 millions de dollars aux contribuables californiens, son exploitant, PG&E, a annoncé le 12 mars 2015 que les 2 réacteurs de Diablo Canyon sont adéquatement protégés des "événements naturels extrêmes".

Au prétexte qu'il y aurait trop peu d'experts compétents et disponibles, ceux engagés par PG&E se sont trouvés simultanément en position d'élaborer les arguments de l'exploitant des réacteurs, et de déterminer quels arguments ou hypothèses avancés par d'autres scientifiques seraient ou non retenus dans l'analyse définitive ! Juges et parties, donc.



La centrale nucléaire de Diablo Canyon, en Californie, est quasiment entourée de failles sismiques...

Là où ça devient comique, c'est que pour démontrer leur "indépendance" et leur absence de "biais cognitif" lorsqu'ils devaient juger les vues des autres experts, ils ont adopté une méthode bien particulière : changer de casquette. Littéralement : lors d'une session publique, selon qu'ils s'exprimaient au nom de PG&E ou en tant qu'"experts indépendants", ils se mettaient sur la tête un casque de chantier rouge, ou bleu, ou encore blanc.

Mieux : ils se mélangent sans arrêt les pinceaux, parlent avec un casque sur la tête et l'autre à la main, manquent s'assommer avec des casques. Visionnez donc cette vidéo digne de Benny Hill ou Mr Bean : www.sortirdunucleaire.org/valse-des-casques

Source :
Alliance for Nuclear Responsibility, a4nr.org

Le projet Hinkley Point "met en péril" EDF selon ses salariés

Les salariés d'EDF exigent de façon de plus en plus pressante le report de la construction de deux EPR qu'EDF projette de bâtir à Hinkley Point C (HPC) en Grande-Bretagne. On les comprend : le coût prévisionnel (qui ne pourra qu'exploser) est de 24 milliards d'euros, dont 16 sont en théorie à la charge d'EDF, le reste à celle du chinois CGN. Pire, le JDD mentionne des clauses secrètes qui auront pour effet d'empirer la situation : selon les cas (surcoût, retard — quasi certain d'après une note interne des ingénieurs EDF —, ou validation par la Commission européenne du recours de l'Autriche contre l'aide de l'État britannique), EDF serait forcé de verser de plusieurs centaines de millions à plusieurs milliards supplémentaires à CGN ! Bref : déjà endetté à hauteur de 37 milliards et devant en outre sauver Areva NP de la faillite, l'électricien français n'a pas les moyens de ce projet.

Japon : un tribunal arrête 2 réacteurs

Le 9 mars, un tribunal a rendu un arrêt s'opposant à la remise en service des réacteurs n°3 et 4 de la centrale de Takahama, relevant des manques sur les mesures de protection vis-à-vis d'un tsunami, de la perte d'alimentation électrique et des plans d'évacuation. Le réacteur n°3, redémarré en janvier, a été arrêté. Le réacteur n°4, arrêté en février peu de temps après son redémarrage, à cause de problèmes techniques, ne pourra pas redémarrer. L'exploitant KEPCO compte faire appel du jugement.

Ce jugement est l'aboutissement d'une plainte de résidents de la ville de Shiga, qui craignent qu'un accident à la centrale contamine le lac Biwa, situé à 30 km, qui est la source d'eau potable pour 14 millions de personnes dans le Kansai, dont les villes de Kyoto et Osaka.

Le 11 décembre dernier, les élus du comité d'entreprise d'EDF avaient déclenché pour la première fois un droit d'alerte devant la situation économique et sociale préoccupante de l'entreprise. Début mars, c'est le directeur financier d'EDF, Thomas Piquemal, qui a démissionné suite à son désaccord persistant sur la faisabilité à court terme de ce projet gargantuesque.

Mi-mars, la CGT lançait un référendum interne. D'après le JDD, sur les 5000 premiers sondés, 90% souhaitent un report du projet HPC. Mi-avril, les syndicats CGT, CFDT, CFE-CGC et FO se sont fendus d'une lettre ouverte à François Hollande, qui malgré plusieurs demandes d'audience n'a donné ni suite ni réponse. Ils déclarent qu' "à ce jour, l'équation financière et l'organisation du travail plus que dégradées d'EDF ne permettent pas d'envisager sereinement la construction de deux EPR en Grande Bretagne." Et pourtant Emmanuel Macron ne cesse de pousser pour que le deal soit confirmé au plus vite avec l'État britannique...

Médiapart s'est procuré une note interne que des ingénieurs d'EDF, responsables de l'EPR et de la modernisation du parc nucléaire français, ont fait circuler en interne à partir de mi-avril. Elle est édifiante : "Le financement d'HPC (Hinkley Point C) est compliqué et met en péril la trajectoire du Groupe, car HPC est beaucoup trop cher" ; "il est apparu, au fil de construction de l'EPR de

Flamanville 3, que la conception initiale du modèle EPR initial était entachée de nombreux défauts" ; c'est "peu dire que ce modèle UK EPR sera une nouvelle tête de série hybride et complexe, portant de ce fait un niveau de risque très élevé" ; "la compétence d'AREVA en matière de forgeage et de fabrication de gros composants est tombée à un point très bas." etc.

Pourquoi le gouvernement britannique s'entête-t-il dans un projet ruineux dont le coût surréaliste est dénoncé de toutes parts ? Et pourquoi le pays s'est-il ré-engagé tête baissée dans un ambitieux programme nucléaire civil, alors qu'en 2003 le gouvernement publiait un livre blanc sur l'énergie qui concluait sans ambiguïté que le nucléaire était sans intérêt, comparé aux renouvelables et à l'efficacité énergétique ?

Selon deux universitaires britanniques, il s'agirait en fait, en coulisse, de "ré-activer" le nucléaire civil... pour préserver les capacités industrielles britanniques de conception et de fabrication des sous-marins nucléaires lanceurs de missiles atomiques, et ainsi préserver sa capacité de "dissuasion nucléaire" !

Sources : Le Monde, Médiapart, JDD, Usine Nouvelle, boursier.com, The Guardian



Bulletin d'abonnement et de parrainage

BR69

À renvoyer par courrier, accompagné de votre règlement par chèque, à :
Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge 69317 Lyon cedex 04
Libellez votre chèque de règlement à l'ordre de Sortir du nucléaire.

- Je m'abonne à la revue trimestrielle "Sortir du nucléaire" pour 1 an (4 numéros). Je choisis :
 - l'abonnement standard au prix de 12 €
 - l'abonnement de soutien au prix de 20 €, pour aider le Réseau à diffuser la revue largement !
- J'offre un abonnement à un proche ou un-e ami-e pour 1 an (4 numéros), au prix "spécial parrainage" de 8 €, pour lui faire découvrir la revue "Sortir du nucléaire".
- Abonnement "petit budget" : je n'ai pas les moyens de payer un abonnement à votre revue, mais afin de me tenir informé-e, je souhaite la recevoir gratuitement pendant 1 an (4 numéros).

Indiquez vos coordonnées pour recevoir la revue. Merci d'écrire très lisiblement et en caractères d'imprimerie.

Mes coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays (si hors France) :

Courriel :

J'offre un abonnement à :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays (si hors France) :

Pour abonner plusieurs personnes, joignez leurs coordonnées sur papier libre et un règlement correspondant.

Accident nucléaire : la France n'est pas prête à faire face

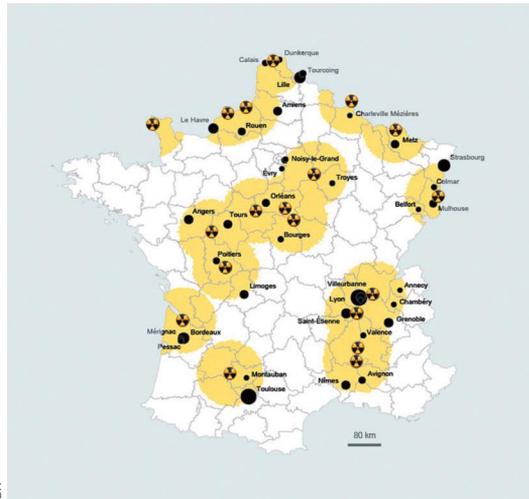
Pendant très longtemps, l'industrie nucléaire et l'État ont nié l'évidence. L'industrie nucléaire parée de toutes les vertus était considérée comme sûre. La confiance dans la technologie atomique empêcha toute élaboration sérieuse de l'organisation des secours et de la gestion post-accidentelle. L'État se contenta de concevoir de modestes plans particuliers d'interventions (PPI) couvrant un périmètre de 10 km autour des centrales.

L'indigence de ces documents est encore aujourd'hui l'objet d'une indignation largement partagée. Ils se résument pour l'essentiel à trois choses : un inventaire des établissements recevant du public, des fiches "action" fixant le rôle de chacun et une liste des moyens de communications utilisés pour informer la population. Partout les consignes formulées sont les mêmes : mise à l'abri, prise d'iode stable et, le cas échéant, une évacuation dont les modalités ne sont nulle part définies... Rien à voir avec les documents précis établis autour des installations industrielles conventionnelles, les PPRT.

Malgré des avertissements répétés des experts publics du nucléaire et de la société civile, les choses n'ont guère évolué. Certains PPI n'ont pas été revus depuis des décennies et beaucoup de localités ne possèdent pas encore de Plans communaux de sûreté. La culture du risque peine à s'installer en France. Si le risque n'est plus nié, il est encore ignoré dans bien trop d'endroits.

Il faut attendre février 2014 pour que l'État décide enfin de revoir les modalités de la "gestion" des accidents nucléaires. Le secrétariat général de la défense et de la sécurité du territoire publie un Plan national de réponse "Accident nucléaire ou radiologique majeur". Le nouveau dispositif, loin de modifier l'organisation des secours, se contente de compléter des dispositifs anciens qui n'ont jamais fait la preuve de leur efficacité.

Encore une fois, nous avons affaire à un magnifique exercice de communication. Le Plan national de réponse n'intègre pas totalement les recommandations du Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique (CODIRPA) mais surtout ignore les exemples étrangers souvent bien plus robustes que les fragiles PPI français. L'important pour l'État est de rassurer une population inquiète sans se donner les moyens de revoir une doctrine qui a prouvé sa faiblesse au fil d'exercices organisés trop rarement.



Deux ans après la publication de ce Plan national, le statu quo continue. La révision des PPI annoncée du bout des lèvres n'a toujours pas eu lieu en dépit de la publication tardive d'un décret en décembre 2015. Afin d'exprimer son mécontentement, la très officielle Association nationale des Comités et Commissions locales d'information institués autour des installations nucléaires (ANCCLI) a publié le 6 avril dernier un rapport accablant sur le dispositif français en vigueur.

Élaboré par l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO), ce rapport dresse un réquisitoire sévère de l'insuffisance de la doctrine française de "gestion" d'un accident nucléaire. Les périmètres des PPI devraient être étendus à 80 km, la zone de distribution des pastilles d'iode portée à 50 km, les centres d'accueil et de regroupement (CARE) clairement identifiés, l'harmonisation avec les dispositifs des pays voisins exposés à la menace des centrales françaises enfin réalisée, etc.

Chacun devrait lire ce rapport consultable sur le site de l'ANCCLI.¹ Très clair et illustré par un grand nombre d'exemples concrets, il explique parfaitement ce qui devrait être fait face à une menace nucléaire qui augmente ici à mesure que les installations vieillissent.

En tout cas, une chose est sûre : la France n'est pas prête à faire face à un accident nucléaire même modeste. Et fondamentalement, l'urgence devrait être de mettre à l'arrêt de façon urgente les réacteurs les plus dangereux, et non pas seulement de tenter de limiter les conséquences d'une catastrophe nucléaire future, qui par essence est au-delà de tout ce qu'on peut imaginer...

25 millions de Français vivent dans un périmètre de 80 km autour des centrales nucléaires. L'ANCCLI réclame que les PPI (Plans Particuliers d'Intervention) concernent une zone de 80 km de rayon, au lieu de 10 km actuellement.

Dernière minute

Le 26 avril, à l'occasion des 30 ans de Tchernobyl, Ségolène Royal annonce que le périmètre des PPI va passer de 10 à 20 km. Cette extension ridicule relève de la poudre aux yeux. L'ANCCLI réclame l'extension des PPI à un périmètre de 80 km, les États-Unis recommandaient au Japon une zone d'évacuation de 80 km dans les jours qui ont suivi l'explosion des réacteurs de Fukushima, le Japon a évacué en urgence une zone de 30 km de rayon... et le nuage de Tchernobyl a survolé toute l'Europe !

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire lui-même a déclaré au journal Le Monde le 22 avril : "à terme, les plans d'urgence devront effectivement être complétés jusqu'à un rayon de 100 km, et surtout être adaptables en fonction de l'événement." En Suisse, les pastilles d'iode (qui ne protègent que la thyroïde et contre un seul radioélément, l'iode-131) sont distribuées jusqu'à 50 km des centrales, et dans tout le Luxembourg (donc jusqu'à plus de 100 km de la centrale française de Cattenom)...

Notes :

¹ : ACRO/ANCCLI, "Plans d'urgence nucléaire en France - Forces et faiblesses", 2016, à télécharger sur www.anccli.fr

Guillaume Blavette

Uruguay : un pays où 95 % de l'électricité est renouvelable !

En moins de 10 ans, l'Uruguay a réduit son empreinte carbone sans subventions gouvernementales ni imposer un coût élevé au consommateur, selon le responsable de la politique de lutte contre le dérèglement climatique du pays, Ramón Méndez.



Uruguay : un pays très avancé sur la voie des renouvelables.

Ci-contre : Des ouvriers installent des panneaux photovoltaïques d'une centrale solaire en construction dans la province de Paysandú.

En fait, il indique que les renouvelables fournissent aujourd'hui 94,5 % de l'électricité du pays, les prix ayant même baissé par rapport à l'inflation. Les coupures de courant sont moins fréquentes, tandis qu'une énergie diversifiée est synonyme d'une plus grande tolérance aux sécheresses.

La situation était bien différente il y a 15 ans. Au début du siècle, le pétrole représentait 27 % des importations de l'Uruguay, et un nouveau gazoduc provenant d'Argentine était sur le point d'être mis en service.

Aujourd'hui, le poste le plus important des importations, ce sont les éoliennes, débarquées en masse dans les ports du pays, en route vers leurs sites d'installation.

Un pays leader de l'énergie renouvelable

La biomasse et l'électricité solaire sont également en plein essor. Si l'on ajoute à cela les centrales hydroélectriques existantes, les renouvelables représentent désormais 55 % du mix énergétique total du pays (carburants pour le transport inclus), contre 12 % en moyenne ailleurs dans le monde.



DR

cité l'Uruguay comme faisant partie de ses "leaders de l'énergie verte", proclamant : "Le pays définit les tendances mondiales en matière d'investissement dans les énergies renouvelables."

Confirmant cette réputation, M. Méndez, ancien responsable national du secteur de l'énergie, s'est rendu début décembre 2015 au siège des Nations-Unies pour présenter l'un des engagements nationaux les plus ambitieux du monde : réduire les rejets de carbone de 88 % d'ici 2017 par rapport à la moyenne de 2009-2013.

Il n'y a pas de miracle technologique, l'énergie nucléaire est totalement absente du mix uruguayen et aucune nouvelle centrale hydroélectrique n'a été construite depuis plus de vingt ans. En revanche, dit-il, la clef du succès est peut-être un peu terne, mais agréablement reproductible : une volonté politique claire, un environnement réglementaire favorable et un solide partenariat avec les secteurs public et privé.

En conséquence, les investissements dans le secteur de l'énergie — principalement les renouvelables, mais également le gaz liquide — ont bondi à 7 milliards de dollars, soit 15 % du PIB annuel du pays. Cela représente cinq fois la moyenne d'Amérique Latine et trois fois la part mondiale recommandée par l'économiste spécialiste du climat Nicholas Stern.

Favoriser les investissements dans les renouvelables

"Nous avons découvert que les renouvelables sont financièrement intéressantes", a déclaré Ramón Méndez, responsable de la politique climatique de l'Uruguay. "Les coûts de construction et de maintenance sont bas. Dès lors, tant que vous offrez aux investisseurs un environnement sûr, elles sont très attractives."



DR

En février 2015, José Mujica, alors président d'Uruguay en fin de mandat et ancien co-dirigeant des Tupamaros, inaugure le parc éolien d'Artilleros, en présence de la présidente brésilienne Dilma Rousseff. Mujica reversait 90 % de son salaire de président à des associations et vivait avec un revenu mensuel de 900 €... Il a légalisé l'avortement, le mariage homosexuel et le cannabis.

Malgré sa population relativement faible de 3,4 millions d'habitants, l'Uruguay a marqué ces dernières années un nombre remarquable de points dans l'opinion mondiale. Il a légalisé la marijuana, initié des contrôles stricts sur le tabac et lancé une politique figurant parmi les plus libérales d'Amérique Latine en matière d'avortement et de mariage homosexuel.

Il a aujourd'hui gagné la reconnaissance générale pour la décarbonisation de son économie. Il a reçu les éloges de la Banque Mondiale et de la Commission économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, tandis que l'année dernière le WWF a

Les effets en sont visibles sur la Route 5 de Montevideo vers le nord. Sur moins de 300 km, vous traversez trois usines agro-industrielles fonctionnant au biocarburant et trois parcs éoliens. La centrale de 115 MW de Peralta, la plus grande, a été construite et est exploitée par la société allemande Enercon. Ses énormes turbines, d'une hauteur de 108 mètres, dominent des prairies où abondent le bétail et les nandous.

Outre la fiabilité du vent, qui souffle à une vitesse moyenne de 13 km/h, les investisseurs étrangers tels qu'Enercon sont attirés par un tarif garanti pour 20 ans par l'État. Les coûts de maintenance étant faibles (10 techniciens seulement) et stables, les bénéficiaires sont garantis.

En conséquence, les sociétés étrangères font la queue pour signer des contrats de construction de parcs éoliens. La concurrence fait baisser les prix, réduisant le coût de production de l'électricité de plus de 30 % sur les trois dernières années. Christian Schaefer, technicien en chef d'Enercon, a déclaré que sa société espérait étendre son activité tandis qu'une autre société allemande, Nordex, construit déjà une centrale encore plus grande plus au nord sur la Route 5. Les camions transportant des turbines, des mâts et des pales sont aujourd'hui un spectacle banal sur les routes du pays.

Un mix électrique diversifié bénéfique pour l'économie

Par rapport à la plupart des autres petits pays où la part des renouvelables est élevée, les sources sont diversifiées. Alors que le Paraguay, le Bhoutan et le Lesotho dépendent presque exclusivement des centrales hydroélectriques, et l'Islande de la géothermie, l'Uruguay a mis en place un ensemble de techniques qui permet de mieux affronter le dérèglement climatique.

Des centrales éoliennes telles que celle de Peralta alimentent désormais les centrales hydroélectriques, de sorte que les réservoirs peuvent rester à niveau plus longtemps après la saison des pluies. Selon M. Méndez, cela a réduit la vulnérabilité aux sécheresses de 70 %, ce qui n'est pas rien quand on sait qu'une année sèche coûtait au pays près de 2 % de son PIB.

Et ce n'est pas le seul bénéfice pour l'économie. "Nous n'avons pas importé un seul kilowattheure depuis trois ans", ajoute M. Méndez. "Auparavant, nous devions importer de l'électricité d'Argentine, mais aujourd'hui c'est nous qui en exportons. L'été dernier, nous leur avons vendu un tiers de notre production d'énergie."

Il reste toutefois beaucoup à faire. Le secteur du transport dépend encore du pétrole (qui représente 45 % du mix énergétique total). Toutefois, l'industrie — principalement le traitement des produits agricoles — utilise aujourd'hui principalement l'énergie des centrales de production combinée exploitant la biomasse.



DR

Montage du mât d'une éolienne de la centrale de Peralta.

Les leçons du succès uruguayen

M. Méndez attribue le succès de l'Uruguay principalement à trois facteurs : la crédibilité (une démocratie stable qui n'a jamais fait défaut sur ses dettes, donc attrayante pour les investissements à long terme) ; des conditions naturelles propices (un vent soutenu, un rayonnement solaire correct et une biomasse abondante provenant de l'agriculture) ; enfin, des sociétés publiques solides (partenaires fiables pour les sociétés privées en mesure d'instaurer un environnement attractif en collaboration avec l'État).

Certes, tous les pays du monde ne peuvent pas reproduire ce modèle. Toutefois, il fait observer que l'Uruguay a démontré que les renouvelables peuvent abaisser les coûts de production, satisfaire au moins 90 % des besoins sans recourir à des centrales à charbon ou nucléaire, et que les secteurs public et privé peuvent collaborer efficacement dans ce domaine.

Le principal enseignement que l'expérience uruguayenne peut apporter est peut-être l'importance d'une vraie volonté politique. Comme on l'a vu dans d'innombrables conférences sur le climat organisées par les Nations Unies, l'Uruguay était auparavant paralysé par des discussions apparemment sans fin et marquées par les rancœurs autour de la politique énergétique.

Tout cela a changé lorsque le gouvernement a pris le taureau par les cornes et élaboré un plan sur le long terme qui fédérait toutes les parties concernées. "Pour y parvenir, nous avons dû passer par une crise. Nous nous sommes fourvoyés pendant 15 ans", confie M. Méndez. "Toutefois, en 2008 nous avons lancé une politique énergétique à long terme qui couvrait tous les aspects de la question... Nous avons enfin une feuille de route claire."

Cette nouvelle orientation a permis la transition rapide dont l'Uruguay récolte maintenant les fruits.



ES

Le vice-président d'Uruguay, Raúl Sendic Rodríguez (fils de Raúl Sendic, cofondateur et co-dirigeant du Mouvement de Libération Nationale - Tupamaros), inaugure une centrale à biomasse dans la province de Paysandú.

Traduit de l'anglais pour le Réseau "Sortir du nucléaire" par Gilles Chertier.

Publié initialement par The Guardian, le 3 décembre 2015, sous le titre "Uruguay makes dramatic shift to nearly 95% electricity from clean energy"

Jonathan Watts

Les microréseaux électriques solaires

Dans de nombreux pays où aucune infrastructure téléphonique n'existait, le mobile s'est directement généralisé sans passer par la case "téléphonie fixe". Certains analystes estiment que les pays du Sud peu ou mal électrifiés pourraient (et devraient) tout aussi bien "sauter" directement à des systèmes électriques décentralisés, basés sur de microréseaux flexibles et modulables, alimentés par les énergies renouvelables (en particulier le solaire photovoltaïque), sans passer par la case "système électrique centralisé" (centrales fossiles ou nucléaires).

Selon Navigant Research, le marché mondial des microréseaux distants passera d'une capacité de production de 349 mégawatts en 2011 à plus de 1,1 gigawatts en 2017. Dans de nombreuses régions du monde, les populations n'auront peut-être pas d'autre choix pour accéder à l'électricité que les microréseaux d'énergies renouvelables. Là où un réseau électrique est déjà en place, sa fiabilité peut laisser tellement à désirer que les microréseaux offrent une alternative plus sûre et plus fiable.

Inde, Mali, communautés insulaires

En Inde, de nombreuses régions sont plongées dans le noir lorsque le soleil se couche. Face à l'augmentation exponentielle de la population indienne, les centrales à charbon [et nucléaire, NDLR] ne sont pas une solution viable pour une économie en plein essor. Les microréseaux sont peut-être la meilleure réponse pour les 61 millions de foyers indiens encore sans électricité. Actuellement, quelque 200 villages sont électrifiés par des microréseaux d'énergie renouvelable. Mera Gao Power construit et exploite des microréseaux solaires en Uttar Pradesh, l'un des États les plus pauvres de l'Inde. Quatre panneaux solaires et quatre batteries produisent suffisamment d'énergie pour 100 foyers équipés chacun de quatre lampes à diodes et d'un chargeur pour téléphone portable. Chaque foyer débourse 0,50 \$ par semaine. Husk Power Systems

utilise des balles de riz pour fournir aux villages une électricité produite par gazéification de la biomasse. Son système d'une capacité de 32 kW électrifie des villages de 500-700 foyers. Le microréseau solaire de 14 kW de SunEdison a remplacé les lampes à kérosène chez 400 résidents du village éloigné de Meerwada. Les villageois paient 1,00-1,50 \$ par mois — l'équivalent de ce qu'ils déboursaient auparavant pour le gazole et le kérosène — pour un éclairage de meilleure qualité et la possibilité de brancher des appareils domestiques.

Ci-contre : Dans ce village malien équipé d'un micro-réseau solaire SharedSolar, les consommations et les sommes dues sont affichées à la vue de tous sur un grand tableau.



© SharedSolar

Les microréseaux prolifèrent également sur le continent africain. Au Mali, où 93 % de la population rurale n'a pas l'électricité, les enfants des villages dégustent aujourd'hui des glaces grâce aux microréseaux solaires de SharedSolar. L'Earth Institute de l'Université de Columbia a fondé SharedSolar en vue de trouver un système d'électrification des zones rurales meilleur marché que les systèmes solaires individuels, souvent inabordable. Il a mis au point un microréseau entièrement autonome et évolutif, qui comprend panneaux photovoltaïques, batteries et compteurs. Chaque système alimente 10-20 foyers, chacun d'eux recevant un compteur prépayé qu'il peut réapprovisionner en payant à partir d'un téléphone portable ou au responsable local (habituellement la personne qui vendait auparavant le kérosène). Dans un pays baigné de soleil tel que le Mali, 172 foyers bénéficient actuellement de neuf microréseaux SharedSolar.

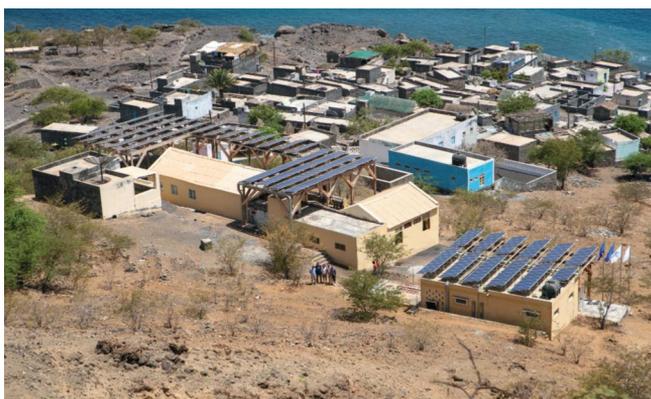
Les îles sont peut-être le meilleur endroit pour la mise en œuvre de microréseaux. Monte Trigo est un village situé sur l'île la plus occidentale du Cap Vert. Habitée par 60 foyers entièrement dépendants de la

Un habitant du village de Meerwada, dans l'État indien d'Uttar Pradesh, nettoie les panneaux photovoltaïques du micro-réseau solaire qui fournit son électricité au village, non relié au réseau électrique.



© SunEdison

pêche, elle n'est accessible que par bateau. Auparavant, les pêcheurs devaient faire un trajet aller et retour en mer de dix heures pour acheter la glace servant à conserver le poisson.



© WAFIE

Aujourd'hui, un microréseau solaire de 27,3 kW leur apporte une énergie fiable par simple pression sur un bouton. Le microréseau alimente les maisons, une école, une église, un dispensaire, trois boutiques et l'éclairage public. Son succès, ce microréseau le doit au concept de l'Energy Daily Allowance, qui détermine la quantité maximale convenue d'énergie qu'un foyer peut consommer. Chaque usager dispose d'un compteur qui indique la quantité d'énergie allouée et intègre un signal incitant à consommer plus ou moins selon la disponibilité et l'ensoleillement.

L'échelle de l'énergie solaire

L'électricité est cruciale pour un développement économique durable. Pourtant, 1,3 milliards de personnes dans le monde n'y ont pas accès. Bon nombre d'entre elles utilisent des lampes au kérosène polluantes pour s'éclairer la nuit. Quant à celles qui ont accès à l'électricité dans les pays en voie de développement, elles sont souvent raccordées à des centrales thermiques utilisant des énergies fossiles. L'électrification est donc à la fois une question humanitaire et climatique.

[...]

Une énergie solaire décentralisée fournit une électricité propre, fiable et à empreinte carbone réduite. Sa souplesse d'utilisation lui permet de répondre à des besoins allant des plus modestes aux plus importants. Une nouvelle échelle de l'énergie solaire, dont chaque barreau est accroché au suivant, permet aux familles et aux populations de s'affranchir de la pauvreté énergétique. Elle soutient le développement économique et, à terme, peut mettre fin à l'expansion de l'industrie charbonnière. On peut envisager de commencer par des lampes solaires pour passer à des systèmes solaires pour la maison, puis de passer à des miniréseaux et, à terme, à des microréseaux couvrant un quartier, une petite ville, etc. Ce sont ces microréseaux qui favorisent le vrai commerce en alimentant des machines à coudre, des tours à bois et autres équipements de production, et plus seulement l'éclairage et les appareils domestiques.

Le premier barreau

Plus de 250 millions de foyers s'éclairent au kérosène. Les conséquences en sont désastreuses pour les femmes et les enfants qui respirent quotidiennement des gaz de combustion aussi nocifs que deux paquets de cigarettes par jour. Heureusement, de nombreux entrepreneurs dans le monde ont obtenu des résultats impressionnants avec des lampes solaires. Elles offrent une qualité d'éclairage supérieure à celle des lampes à kérosène et sans gaz de combustion nocifs. D.light, fabricant de lampes solaires abordables et robustes, en a vendu plus de neuf millions dans 62 pays depuis sa fondation en 2006. Fifty Lanterns est une association sans but lucratif, qui fournit des lampes solaires aux populations victimes de la pauvreté, de la guerre ou de catastrophes naturelles. [...]



©

Ci-contre : Au Cap Vert, le village de Monte Trigo est désormais autonome en électricité grâce à son micro-réseau solaire photovoltaïque.

Lei Yi, une écolière birmane de 12 ans, étudie à la lumière de sa lampe solaire D.light.

D'autres associations sont spécialisées dans les petits systèmes solaires domestiques. D'une puissance de 10 à 100 watts, ils permettent aux habitants de s'éclairer, de recharger leur téléphone portable [dans des régions souvent dénuées de toute infrastructure téléphonique fixe] et de faire fonctionner un ou deux appareils domestiques. Il a été démontré que le financement de ces systèmes était abordable, même pour des gens qui gagnent moins de 2\$ par jour. C'est pourtant à ce niveau que se produit actuellement la rupture de l'échelle solaire. S'il est important de commencer petit pour accéder à l'énergie, il est impératif d'aller plus loin. Des panneaux solaires modulaires et des solutions standardisées doivent assurer l'interopérabilité entre les systèmes et le passage des systèmes solaires domestiques aux miniréseaux ou aux microréseaux solaires.

Les derniers barreaux

Les miniréseaux solaires modulaires sont précisément ce que Devery, société néerlandaise intervenant en Afrique, a déployé dans plusieurs villages de Tanzanie. Ces miniréseaux alimentent les foyers et les petites entreprises de six villages en reliant 800 clients à une énergie solaire propre et fiable. "En parcourant l'Amérique du Sud, nous avons souvent constaté que les systèmes solaires domestiques n'étaient pas entretenus. C'est ce qui nous a donné l'idée de mettre au point un système interactif", explique Gianluca Cescon, cofondateur de Devery. "Les compteurs intelligents nous permettent d'assurer un suivi." Après avoir essayé

de nombreux prototypes sur le miniréseau aujourd'hui en service en Tanzanie, Devery est arrivé à la conclusion qu'il serait plus efficace d'interconnecter une multitude de systèmes solaires domestiques.



© Devery

Devery a équipé le village de Matipwili, en Tanzanie, avec un micro-réseau solaire modulaire.

"Équipées d'un système modulaire conçu pour l'interopérabilité et la durabilité, les communautés sont en mesure d'adapter l'alimentation électrique à leurs besoins individuels, mais également d'augmenter la capacité de leurs systèmes solaires et des batteries en fonction de la demande", précise Roy Torbert, du RMI. Le raccordement à des microréseaux communautaires encore plus vastes permettra un développement répondant à la qualité de vie requise et aux aspirations économiques de ces pays, tout en mettant fin à l'expansion de l'industrie charbonnière dans ces régions du monde sous-électrifiées. "Nous devons combler le vide entre, d'une part, les foyers ou les petites entreprises et, d'autre part, les utilisations plus grosses consommatrices d'énergie telles que les moulins à riz et à maïs", explique M. Cescon, de Devery.

Les obstacles qui restent à lever

Malgré le succès de tous les projets mis en place à différentes échelles à travers le monde, chaque barreau de l'échelle de l'énergie solaire — des lampes aux microréseaux — doit impérativement évoluer plus vite et à plus grande échelle pour répondre à des besoins colossaux. Tout cela implique cependant de nouveaux enjeux et de nouvelles complications : infrastructures, tarifs et réglementation locaux, qualité et fiabilité inégales des produits. "Peu d'attention a été accordée aux détails en ce qui concerne la qualité des services fournis", explique Charles Muchunku, président de l'association kenyane pour les énergies renouvelables. "Pour cette raison, beaucoup de gens croient que l'énergie solaire ne marche pas." La standardisation est déterminante, car elle améliore la modularité et réduit les coûts. "Une solution standardisée économique ne résout pas tous les problèmes, mais elle offre un bon point de départ", indique M. Torbert.

Un processus d'approvisionnement à grande échelle réduira encore les coûts et rendra la chaîne logistique plus efficace. La commercialisation sera plus rapide et la fiabilité élevée. Il est également essentiel de trouver des solutions de financement innovantes satisfaisant à la fois les investisseurs des pays développés et les populations rurales pauvres. S'il existe déjà de nombreux dispositifs de microfinancement et de paiement, ces solutions ont grandement besoin d'être appliquées à grande échelle. Enfin, nous devons disposer de solutions de déploiement pouvant s'intégrer rapidement à l'infrastructure existante.



© SELF

[...] "L'évolution de l'économie dans les pays développés a conduit à une centralisation gouvernementale de l'électrification des zones rurales", fait observer Stephen Doig, DG au RMI. "Pourtant, à l'instar des télécommunications mobiles qui ont supplanté les communications terrestres, l'énergie solaire offre aux pays en voie de développement la possibilité de choisir une voie différente." [...]

Ci-contre : Un micro-réseau solaire communautaire au Bénin, installé avec l'aide du Solar Electric Light Fund (SELF).

Cet article est composé d'extraits de 2 articles de Laurie Guevara-Stone, du Rocky Mountain Institute (RMI), traduits de l'anglais au français par Gilles Chertier pour le Réseau "Sortir du nucléaire".

Le RMI a été créé en 1982 par Amory Lovins, reconnu mondialement comme expert en matière d'efficacité énergétique, et une des figures de proue de la critique du nucléaire dès les années 1970. En 2009, le RMI a publié l'étude "Reinventing Fire" qui propose un scénario énergétique pour permettre aux États-Unis de sortir totalement du pétrole, du charbon et du nucléaire d'ici 2050.

Nous avons lu...

Transition énergétique Comment fait l'Allemagne

Vincent Boulanger,
Éd. Les Petits Matins / Institut Veblen, 2015,
172 p., 14 €, à commander en librairie.

Lorsqu'il est question de la sortie du nucléaire en Allemagne dans les médias, revient fréquemment un refrain du genre : "l'Allemagne relance le charbon et fait exploser les factures d'électricité". Diverses personnalités politiques relaient de telles affirmations.

En quelques chapitres, Vincent Boulanger reprend les unes après les autres les représentations erronées de la transition énergétique allemande, en les démontant avec méthode et précision.



Toutes ses explications sont appuyées sur des données chiffrées concernant la part des différentes énergies, leurs coûts, le développement des énergies renouvelables, les pertes et créations d'emplois dues à la transition énergétique, etc.

Des éléments de comparaison sont donnés par rapport à la situation française. On trouve aussi une analyse des raisons pour lesquelles en Allemagne la population accepte plus facilement l'implantation d'éoliennes qu'en France, où nombre de projets rencontrent des oppositions, pas toujours pour de bonnes raisons.

Les militant-e-s antinucléaires trouveront dans ce très bon livre des arguments solides pour contrer les propos mensongers du lobby nucléaire et ses relais.

Martial Château

CRILAN, 40 ans de luttes antinucléaires... et ce n'est pas fini !

Paulette Anger, Christiane Durchon et le conseil d'administration du CRILAN, 2016,
48 pages, à commander pour 13 € port compris au CRILAN, 10 route d'Étang Val,
50340 Les Pieux.



Depuis cinquante ans des hommes et des femmes agissent contre l'industrie nucléaire. Les premières résistances à la pieuvre atomique ont commencé dès les années 1960. Mais c'est dans les années 1970 que l'opposition au nucléaire s'affirme et rallie à elle de nombreux soutiens.

La Normandie est l'une des régions où le mouvement antinucléaire a pris le plus d'ampleur. Dès 1973 est fondé un Comité contre la pollution atomique dans La Hague. Deux ans plus tard, une nouvelle organisation voit le jour, le Comité régional d'information et de lutte antinucléaire (CRILAN). Fort d'une vingtaine de comités locaux dans la Manche et le Calvados, le CRILAN n'a jamais renoncé. Il poursuit sans faillir son action de mobilisation contre la pieuvre atomique.



mobilisation en 1978 sur le site de Flamanville

Le CRILAN publie aujourd'hui une brochure passionnante "40 ans de luttes antinucléaires... et ce n'est pas fini !" Nous est présentée une histoire du mouvement antinucléaire de Normandie. Illustré de dizaines de photographies et d'affiches ce document donne à voir une résolution indéfectible à dénoncer l'horreur atomique. Une résolution jamais entamée malgré l'intransigeance d'une industrie absurde et les violences de l'État.

Guillaume Blavette

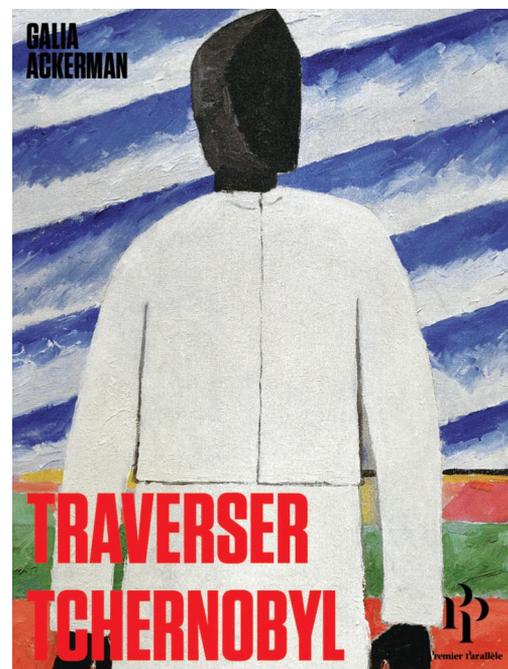
Traverser Tchernobyl

Galia Ackerman, Éd. Premier Parallèle, 2016,
228 p., 18 €, à commander en librairie

Galia Ackerman nous propose une immersion géographique, historique et humaine dans la région de Tchernobyl. Il y est question de la catastrophe, mais c'est surtout un voyage à la rencontre de celles et ceux qui ont fait l'histoire, ou qui participent aujourd'hui à une nouvelle page de l'histoire de cette région.

L'autrice est allée sur place échanger avec des personnes qui sont retournées vivre dans un rayon plus ou moins proche de la centrale, dans des zones plus ou moins contaminées, sous un statut plus ou moins légal. Ce qui a poussé ces individus, la plupart du temps des anciens qui se mouraient loin de leurs terres et cultures, à revenir ce n'est pas la vente au marché noir de la ferraille contaminée ou celle des champignons radioactifs. C'est un sentiment d'appartenir à un pays qui semble toujours exister et proposer une nature verdoyante et luxuriante. Car tel est le cas, si on ne prend pas en compte la radioactivité omniprésente, qui ne se voit pas et ne se sent pas. Le témoignage d'Ackerman est fort en rencontres, en tendresse et en tristesse, celle qui vous prend à la lecture des ressentis d'une population qui n'a fait que subir les décisions d'une dictature communiste devenue capitaliste. Une population abandonnée, qui vit dans une misère noire comme le cataclysme qui s'est abattu sur leur simplicité.

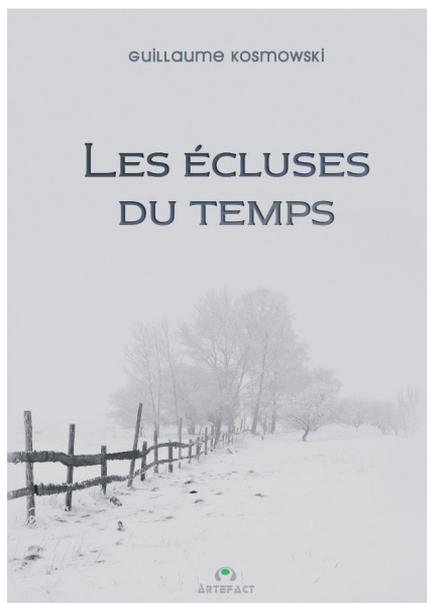
Jocelyn Peyret



Les écluses du temps

Guillaume Kosmowski,
Ed. Bookelis-Artefact, 2015, 82 p.,
9,5 €, à commander en librairie.

La fiction spéculative sur fond de nucléaire et d'écologie connaît un regain éditorial depuis Fukushima. Côté qualité, on y trouve un peu de tout. Ce très court roman est indubitablement une très bonne surprise et une réussite, dont je recommande la lecture — on ne peut plus aisée, le destinant tant aux adolescents qu'aux adultes.



Neuf brefs chapitres, chacun consacré à un personnage différent, déploient avec une vraie maîtrise de l'ellipse les prémices et les conséquences d'une catastrophe nucléaire qui frappe la centrale du Tricastin. Prescience ? Publié peu de temps avant les attaques terroristes du 13 novembre 2015, le roman imagine un attentat perpétré par un commando lybien. Or en avril 2016, on apprenait que les terroristes qui ont frappé Bruxelles avaient initialement visé une centrale nucléaire...

Au fil des personnages, c'est aussi le temps qu'on parcourt : au-delà de la catastrophe nucléaire, c'est l'effondrement de la société industrielle que dépeint aussi Kosmowski, projetant finalement ses personnages 30 ans après la catastrophe nucléaire.

Bien documenté, doté d'une perception claire et pertinente du sujet, l'auteur réussit à parler de nucléaire et d'écologie sans aucune lourdeur didactique - un écueil que n'évitent pas d'autres fictions du genre.

Xavier Rabilloud

La tribu des derniers romantiques

Jocelyn Peyret, Éd. de la Question, 2015,
234 pages, à commander auprès de l'auteur
sur <http://editions-la-question.blogspot.fr>

Voilà un polar haletant avec du sexe et du sang ! Les héros principaux, Val' et Tonyo, reviennent à Darwin en Australie pour participer à la lutte contre l'extraction d'uranium sur les terres sacrées des Aborigènes... Une manière originale de traiter des problèmes liés à l'extraction de l'uranium, un des côtés "sale" du nucléaire trop souvent oublié.

L'auteur, ancien salarié du Réseau "Sortir du nucléaire" et collaborateur bénévole de la revue, retrace dans ce roman, sous couvert d'une enquête policière, le combat d'un peuple autochtone pour sa souveraineté, contre les holdings internationales prêtes à saccager leurs terres pour implanter de vastes mines. Une lutte inégale où tous les coups sont permis et qui peut conduire jusqu'à la mort... Ce road-movie permet de découvrir l'Australie, un continent envoûtant et dépaysant que l'auteur connaît bien pour avoir participé à des marches militantes antinucléaires à travers le bush.

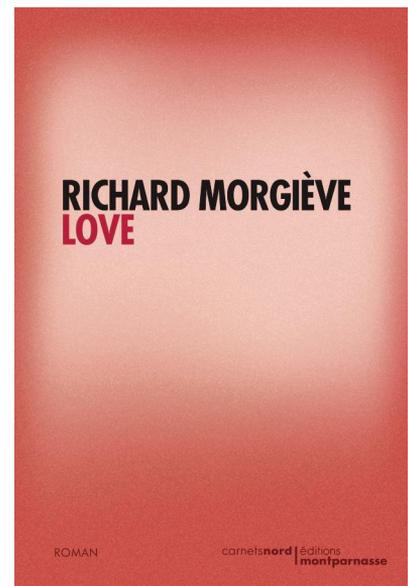
Une lecture à suspense, conseillée à celles et ceux qui souhaitent s'informer de façon ludique sur un des nombreux problèmes liés à l'exploitation du nucléaire.

Simone Fest



LOVE

Richard Morgiève, Éd. Montparnasse, 2015,
304 p., 18 €, à commander en librairie.



En Ardèche, la fin du monde commence par la destruction de la centrale du Tricastin.

"Un virus a contaminé une culture de tissus organiques dans lesquels on avait implanté des micro-processeurs... Mutation/Propagation". Dans le monde entier, le chaos s'installe "chacun pour soi et le désastre pour tous".

Dans les convulsions de ce monde en train de sombrer, parmi ces humains résignés ou capables du pire pour vivre ou pour jouir, il y a Chance. Cyborg conçu et piloté par une mystérieuse agence, machine à tuer dépourvue de sentiments, survivre lui est facile. Mais dans quel but ?

Il y a la fille sans nom, rencontrée par hasard. Elle va toucher la part humaine enfouie en lui et lui offrir le seul avenir possible : redevenir un être humain tandis que l'humanité retourne à la sauvagerie. La retrouver, voilà la quête éperdue où se lance Chance.

Une histoire nouvelle commence : se libérer des chaînes d'un monde mort, retrouver l'innocence de l'amour, la confiance dans l'autre. Et pour eux deux, et peut-être pour l'humanité, vivre au-delà du désastre.

Dans ce roman âpre du chaos final, Richard Morgiève transmet sa foi dans l'humanité capable, par la rédemption et l'amour, d'inventer un avenir meilleur même "dans la nuit atomique, sur les traces de la mort et du pire".

Sophie Morel

"La simulation humaine"

une ambitieuse saga de Hiroshima à Fukushima

En l'espace de 24 ans, l'écrivain suisse Daniel de Roulet a publié 10 romans qui forment la saga "La simulation humaine". Lisibles indépendamment les uns des autres, ces romans mettent en scène des personnages et des événements, à différentes époques du XX^e et du début du XXI^e siècle, en relation directe avec le nucléaire civil et le nucléaire militaire, de Hiroshima à Fukushima.

Comment vous est venue l'idée de la saga ?

J'ai écrit un premier roman en partant d'un personnage qui se souvient d'un attentat contre le nucléaire, en 1994 en Suisse, près de Bâle. Le roman connu un certain succès puisqu'il fût sur la liste des nominés au prix Renaudot. Mon éditeur m'a un peu pressé pour écrire la suite. J'étais ingénieur, je n'avais pas trop d'expérience, j'ai donc recyclé mes personnages en écrivant leurs biographies. Cela m'a pris trois ou quatre romans jusqu'à ce que je forme le plan général de la saga.

Au huitième tome, j'ai envisagé la fin de la série. Puis il y a eu Fukushima, j'étais rattrapé par le réel car toute mes histoires parlent du nucléaire et du Japon.

En effet, dès le premier tome il est question d'Hiroshima. Le personnage principal, Shizuko, est une hibakusha, une irradiée, une paria, qui en fin de carrière travaille pour l'AIEA. Mais elle ne croit pas au nucléaire. Elle lutte en interne, pour elle il n'y a pas de différence entre le civil et le militaire. Ce qui est étonnant c'est que l'histoire se répète avec Fukushima. Les habitants de la région sont les nouveaux hibakusha. On leur crève les pneus, on les évite.

Vos romans sont aussi des témoignages d'une époque.

J'étais au départ dans l'illusion qu'il y avait deux filières bien distinctes, le civil et le militaire. Mais le slogan des années 60, l'atome pour la paix, l'industrie qui va nous libérer des problèmes énergétiques, ne fut qu'une propagande pour vendre le nucléaire civil et servir le militaire.

Puis, j'ai fouillé dans des biographies comme celle d'Oppenheimer. Au moment où les États-Unis décident de construire une bombe, certains sont persuadés de participer à un changement de société. Ce sont des utopistes. Oppenheimer en premier qui utilise sa fortune pour soutenir la guerre civile en Espagne. C'est un personnage hautement romesque. Après Hiroshima, il est appelé par le président des États-Unis qui souhaite le féliciter. À peine dans le bureau il lui déclare "Monsieur le président, nous avons du sang sur les mains".

Après Fukushima, des ingénieurs nucléaires près de la retraite m'ont déclaré ne plus y croire. Leur argumentation n'était pas inintéressante : le nucléaire c'est très très bien, sauf que l'homme n'est pas un ange. Si on faisait ce que l'on dit, si on



© Rama

appliquait les consignes de sécurité, ça pourrait marcher. Mais il y a les intérêts économiques, on rabotte sur les coûts et ça ne marche plus !

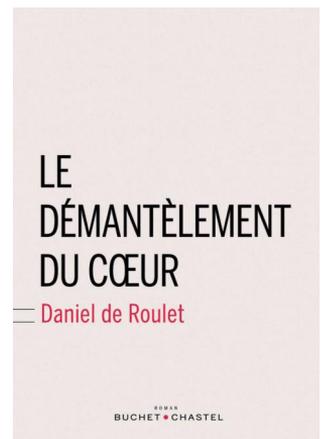
Vous rendez touchant chacun de vos personnages, les salariés du nucléaire y compris.

Oui. Dans la mesure où je pense qu'il y a des personnes qui essaient de faire au mieux leur boulot. Le directeur de la centrale de Fukushima est un héros. Il est resté avec plusieurs salariés pour essayer de limiter les dégâts. Il a demandé à chacun d'inscrire son nom sur un tableau, comme un monument aux morts, en leur disant qu'ils risquaient tous de mourir. Ils ont désobéi à leur patron — ce qui est inconcevable au Japon — qui leur a intimé l'ordre de quitter la centrale. Mais ils ont sauvé Tokyo. Au départ mon éditeur ne comprenait pas que je veuille lui dédier mon livre.

Et puis, il est important que les salariés du nucléaire soient reconnus pour leur travail. J'ai lu qu'en France, 93% des gens qui travaillent dans les centrales voudraient travailler ailleurs. La démotivation est le pire risque de panne, de dysfonctionnement.

La fiction permet d'avoir plusieurs personnages donc plusieurs éclairages pour chaque situation. Si je n'étais qu'un antinucléaire pur sang, je pense que j'écrirais des essais ou des pamphlets. Le problème c'est que les lecteurs savent les choses mais n'y croient pas. Comme pour le réchauffement climatique, les comportements ne changent pas, on continue à croire qu'il y aura des échappatoires.

Propos recueillis par Jocelyn Peyret



Contre
le projet
CIGÉO

200.000
PAS
À BURE

DÉCHETS NUCLÉAIRES, SURTOUT NE PAS ENFOUIR, NI À BURE -PROJET CIGÉO-, NI AILLEURS

DIMANCHE 05 JUIN 2016

8H > 12H : Randonnées & Parcours artistiques

À PARTIR DE 12H À BURE :

Pique-nique festif, infos, chorales, concert de casseroles,
grande construction collective et solidaire

BURE en Meuse (55290) - INFOS > 100000pasabure.over-blog.com - www.burestop.eu